

ÉCONOMIE p. 6  
Nobâ mise sur  
l'apprentissage

SAINT-BRIEUC  
ARMOR

  
le magazine  
d'information

NAUTISME p. 21

Départ de la  
Solitaire du Figaro  
dans la Baie



Dossier p. 15 à 20

# L'Agglo s'engage pour l'environnement

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX  
LANTIC // LE BODÉO // LE FCEIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTÉL  
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÈUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN  
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS  
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,  
l'avenir en commun*  
saintbrieuc-armor-agglo.fr

 **SAINT  
BRIEUC  
ARMOR**  
AGGLOMÉRATION

# “ Le Plan local d’urbanisme intercommunal : la traduction spatiale de l’alliance Terre Mer Ville ”

*Le transfert de compétence urbanisme est un profond bouleversement pour notre territoire et un défi que nous devons relever ensemble.*

En amont du PLUi, un travail important a été mené pour la constitution d'un Projet de territoire fédérateur à 32 communes ainsi que sur la constitution de plusieurs documents sectoriels, dont le PCAET, Plan climat air énergie territorial, le PLH, Plan local de l'habitat, le PDU, Plan de déplacement urbain et le Plan paysages.



**Marie-Claire DIOURON**  
Présidente de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Des habitudes de travail en commun ont pu ainsi être créées et cela a permis de bâtir un projet sur le périmètre communautaire.

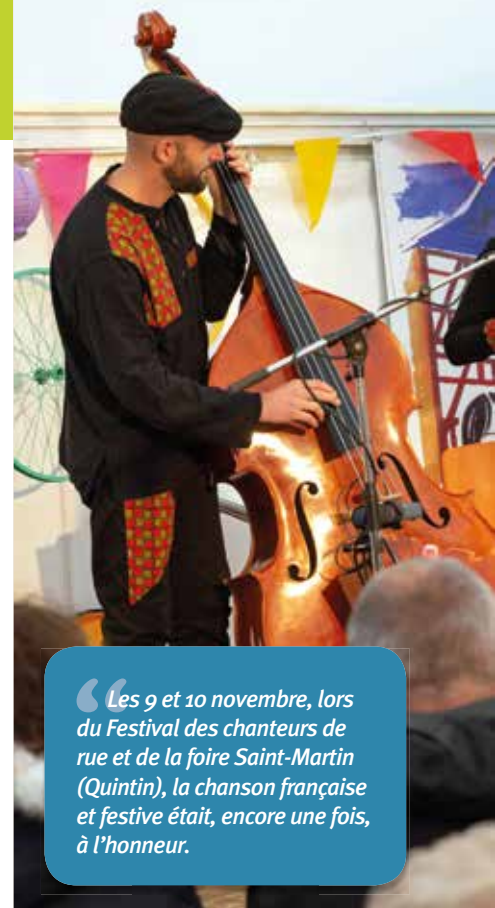
Le PLUi a l'ambition d'inverser les grandes tendances observées jusqu'à maintenant : l'étalement urbain, une mobilité des habitants qui prône le toujours plus loin, toujours plus vite, la consommation foncière ou encore la précarité des centres.

La concertation avec la population a également commencé depuis juillet dernier avec un ciné-débat, un forum citoyen et quatre réunions publiques organisées en novembre. Elle va se poursuivre tout au long de la procédure.

Un premier débat sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a eu lieu en conseil d'Agglomération du 28 novembre 2019. Il s'agit d'une première étape.

Je remercie les services de l'Agglomération et des communes, ainsi que le bureau d'études, qui s'investissent dans l'élaboration de ce document-cadre ainsi que Christian Urvoy, conseiller délégué à l'urbanisme et les élus qui pilotent ce PLUi, document fondateur et fédérateur.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



“ Les 9 et 10 novembre, lors du Festival des chanteurs de rue et de la foire Saint-Martin (Quintin), la chanson française et festive était, encore une fois, à l'honneur.”



“ Le 12<sup>e</sup> Tour de Bretagne à la voile est parti de Saint-Quay-Portrieux, le 7 septembre. L'occasion de découvrir les Figaro 3, équipés de foils, en action.”



« Du 19 octobre au 17 novembre, le Photo Festival Baie de Saint-Brieuc et ses dix expositions ont attiré de nombreux visiteurs. Parmi eux, des élèves du territoire ont pu bénéficier des explications de médiateurs culturels.



« Pour marquer la fin des travaux du Pôle d'échanges multimodal (PEM) et de la deuxième tranche du Transport Est-Ouest (TEO), des animations gratuites ont été proposées dans le centre-ville de Saint-Brieuc, fin septembre.



« Cette année, la traditionnelle Foire aux poulains de Plaintel s'est déroulée sur un nouvel espace enherbé... et sous la pluie.

# Retour en images





Cap entreprises

## Des locaux et plus... pour lancer son entreprise

*Dans la zone des Châtelets (Trégueux), la pépinière d'entreprises dispose de bureaux et d'ateliers pour les jeunes sociétés. Elle propose également un accompagnement des porteurs de projets.*

### 5 000 m<sup>2</sup> de locaux

La principale mission de la pépinière est d'héberger des créateurs d'entreprise. Pour cela, elle dispose, dans la zone des Châtelets (Trégueux), de deux bâtiments : Cap entreprises 1 et Cap entreprises 2. À eux deux, ils regroupent 16 ateliers de 50 à 233 m<sup>2</sup>, de 68 bureaux de 12,5 à 80 m<sup>2</sup>, des salles de réunion, des coins repas, des espaces détente, une salle de sport ou encore un espace de coworking.

### Des loyers modérés

Pendant les trois premières années de l'entreprise, le loyer est particulièrement attractif et permet aux dirigeants de limiter les frais. « Il est, en moyenne, 20 % en-dessous du prix du marché », indique Jean-Charles Minier, directeur de Baie d'Armor Entreprises (1), société d'économie mixte

gestionnaire des lieux. *Pour un bureau de 12,5 m<sup>2</sup>, le loyer est, par exemple, de 270€ HT par mois toutes charges comprises et services inclus.* »

### De nombreux services

Le loyer comprend l'accès à internet très haut débit, la fourniture du mobilier, mais aussi un service d'accueil, de standard téléphonique, de réception du courrier et d'affranchissement. « Je sais que les chefs d'entreprise apprécient ces services et notamment de pouvoir recevoir des colis en leur absence », illustre Jean-Charles Minier.

### Un accompagnement

La pépinière a aussi pour mission d'accompagner les entreprises hébergées. « Cet accompagnement est facultatif et modulable en fonction des besoins, indique le direc-

teur qui assure ce soutien. *Il comprend une aide à l'établissement du tableau de bord financier, des conseils en communication, une mise en réseau pour le développement commercial... Lorsque les problématiques deviennent trop complexes, je mets les dirigeants en relation avec d'autres professionnels.* » En parallèle, une formation est organisée tous les mois à la pépinière. « La dernière, par exemple, était sur LinkedIn, le réseau social professionnel. » Les sujets des formations sont abordés dans le cadre de rendez-vous de suivi avec les dirigeants.

### Une ambiance

La cohabitation d'entreprises très diverses, mais aussi d'associations d'aide à la création, permet les rencontres et favorise l'entraide et l'émulation. « D'ailleurs, beaucoup d'entreprises finissent par travailler ensemble », constate Jean-Marie Mounier, président de Baie d'Armor Entreprises.

### Une continuité

Au bout de trois ans à la pépinière, les entreprises sont censées voler de leurs propres ailes. Elles peuvent, cependant, rester cinq ans supplémentaires dans les locaux en hôtel d'entreprises. Ce statut peut aussi être adapté à des entreprises de moins de cinq ans qui ne souhaitent pas forcément être accompagnées. ●

<sup>(1)</sup> La SEM est composée de 8 actionnaires : Saint-Brieuc Armor Agglomération (52 %), la CCI 22 (34 %), Zoopôle Développement, inno TSD, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel de Bretagne, la Banque Populaire et le Crédit Coopératif.

## Un projet européen réunit trois startups de l'Agglo

Cap Entreprises ainsi que Live-Out, Knows and co et Eldom, trois startups du territoire (dont deux installées à la pépinière), ont candidaté à un appel à projets européen (programme Interreg NWE) qu'elles ont remporté en septembre. Une collaboration évidente pour les dirigeants de ces entreprises qui ont chacune développé des solutions innovantes pour, notamment, améliorer les conditions de vie des patients atteints d'Alzheimer ou du syndrome de stress post-traumatique. Une ambition commune qu'elles ont retranscrite dans le projet IT4Anxiety, dont le chef de file est le centre neuropsychiatrique de Saint-Martin (Namur, Belgique).

Aujourd'hui, IT4Anxiety, dont l'idée est née à Saint-Brieuc, réunit des institutions du monde de la santé mentale, des universités et des startups de sept pays d'Europe du Nord-Ouest. « Ce projet (6,4 millions d'euros) va nous permettre de trouver une explication scientifique aux bénéfices constatés de nos innovations sur les malades », indique Vincent Gérard, codirigeant-fondateur de Live-Out. *Il confère une notoriété européenne à notre travail.* »



Chambre de métiers et de l'artisanat

# L'interlocuteur-clé des artisans

*La chambre de métiers et de l'artisanat soutient ces professionnels tout au long de leur carrière. De la formation à la cession d'activité en passant par la création de l'entreprise.*



La Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes-d'Armor (CMA22) accompagne les artisans tout au long de leur activité : structurer son idée, créer son entreprise, faire décoller son activité et trouver un repreneur. « *Notre mission est de former, d'accompagner et de défendre les intérêts des artisans, rappelle Angélique Urvoy, chargée de communication à la CMA22. Notre ambition est d'être leur partenaire privilégié.* »

Dans cette optique, la Chambre de métiers renouvelle actuellement en profondeur son offre de services à destination des entreprises. À ce titre, elle a lancé, en novembre, un nouveau parcours d'accompagnement dédié aux micro-entreprises, qui représentent actuellement une part importante des immatriculations. Réunion d'information, stage "créateur-repreneur", étude prévisionnelle, formations et suivi individuel... un parcours

sur-mesure pour guider les entreprises dans leur développement. Dans quelques semaines, la même offre sera déclinée pour les sociétés.

Les conseillers de la CMA22 reçoivent les porteurs de projets en rendez-vous individuels, quel que soit le niveau d'avancement du projet, pour passer de l'idée à l'action. Et, pour permettre un suivi dans la durée, une équipe a été mise en place sur le terrain pour rencontrer les artisans au quotidien.

Dans ce contexte, Saint-Brieuc Armor Agglomération et la CMA22 construisent un projet commun qui se traduit par la mise en place d'une convention 2019-2022. Avec des actions phares sur cette fin d'année 2019, notamment l'accompagnement des artisans à la transition numérique et la mise en place d'animations culinaires en centre-ville pour les fêtes de fin d'année. ●



## Création d'entreprise Des partenaires actifs

*Sur le territoire, ils sont nombreux à accompagner les porteurs de projets (cf. magazine n°10). Voici trois partenaires de la création d'entreprise.*

### Bretagne Active

Bretagne Active, qui a une antenne à Trégueux, se porte garant auprès des banques pour aider les créateurs d'entreprise à obtenir un prêt. Elle les accompagne dans le montage financier de leurs projets.  
[bretagneactive.org](http://bretagneactive.org)

### Réseau Entreprendre Bretagne

Réseau Entreprendre propose aux porteurs de projets à fort potentiel un accompagnement adapté à la maturité de leur entreprise (création, reprise, développement). Ce suivi gratuit et dans la durée est assuré par des chefs d'entreprise aguerris.  
[reseau-entreprendre.org](http://reseau-entreprendre.org)

### Rich'ESS

Rich'ESS, acteur central de l'économie sociale et solidaire (ESS), accompagne les créateurs d'entreprise via Tag22. Ce dispositif propulse, dans un premier temps, l'idée en projet concret grâce à un accompagnement personnalisé en collectif durant deux mois. Il permet, dans un second temps, de suivre les créateurs d'entreprises collectives ESS dans les différentes étapes de leur parcours durant 18 mois. L'occasion d'analyser l'opportunité et la faisabilité de l'entreprise avant la création effective.  
[richess.fr](http://richess.fr)

# Économie



## Nobâ

# L'apprentissage, c'est miser sur l'avenir

*Nobâ, entreprise de construction et de génie civil spécialisée dans le gros œuvre, est passée de 22 à plus de 50 salariés en six ans. Pour constituer ses équipes – son premier atout – elle mise notamment sur l'apprentissage.*



Xavier Bourgois arrive à la tête de l'entreprise SC Costa – Nobâ depuis 2017 – en février 2013. « J'ai racheté une entreprise saine, avec un savoir-faire et une bonne réputation », assure le dirigeant. Sept mois après la reprise, le chef d'entreprise, ingénieur en bâtiment et génie civil, a recours à l'apprentissage.

« Une année, nous sommes montés jusqu'à sept apprentis », explique Xavier Bourgois. Nous prenons des jeunes et moins jeunes en CAP, en BP, en BTS, en licence pro ou encore en école d'ingénieur. L'apprentissage représente un investissement en temps et en argent, mais c'est le meilleur moyen d'avoir des collaborateurs de qualité à moyen et long terme. » L'objectif est bien d'embaucher les apprentis après leur formation. « Mon plus grand plaisir, c'est que les

gars s'intègrent et évoluent au sein de l'entreprise », confie l'entrepreneur.

Xavier Bourgois mise notamment sur la qualité et le savoir-faire de ses salariés. « Si nous avons obtenu des chantiers comme la salle Roger Ollivier, à Plérin, ou le pôle médical L'Archipel, à Saint-Brieuc, c'est parce que j'ai recruté de nouvelles équipes avec un savoir-faire complémentaire. »

En reprenant SC Costa, une des ambitions de Xavier Bourgois était, en effet, de rester dans le cœur de métier de l'entreprise – le gros œuvre et la maçonnerie – mais de diversifier ses activités, « de ne plus se concentrer uniquement sur les logements collectifs ». Grâce à ses recrutements, Nobâ participe, aujourd'hui, à la réalisation de logements collectifs et de

## De SC Costa à Nobâ

- 1956** Création par Jean Costa, immigré italien, de SC Costa, entreprise de gros œuvre spécialisée dans la construction de logements collectifs. L'entreprise est installée à Saint-Brieuc.
- 1980** L'entreprise atteint jusqu'à 250 salariés avant de tomber à 8 dans les années 90.
- 2001** Gildas Le Gallais, qui a fait toute sa carrière chez SC Costa, rachète l'entreprise qui compte une vingtaine de salariés.
- 2003** L'entreprise déménage à Pommeret.
- 2013** SC Costa (22 salariés) est rachetée par Xavier Bourgois. Le chiffre d'affaires est de 4 millions d'euros.
- 2016** L'entreprise déménage à Plérin, zone de l'Arrivée.
- 2017** SC Costa change de nom pour devenir Nobâ : N pour Normes, O pour Ouvrages, B pour Béton banché et A pour Analyse.
- 2018** Nobâ rachète Labbé bâtisseur (Plérin) qui compte 17 salariés.
- 2018** Le chiffre d'affaires de Nobâ atteint 15 millions d'euros.

bâtiments tertiaires, publics, industriels, commerciaux. « 50 % de nos clients sont du secteur privé et 50 % du public. »

Pour maintenir un travail de qualité, Xavier Bourgois s'appuie donc sur ses équipes, sur l'apprentissage, sur la formation en interne, mais aussi sur l'investissement de nouveaux matériels et équipements. Nobâ, qui est passé de 22 à 50 salariés (hors intérim et apprentissage) en six ans, a d'ailleurs bénéficié d'une aide à l'emploi de Saint-Brieuc Armor Agglomération et d'une aide à l'investissement de la Région. ●

### Plus d'infos :

Service accompagnement des entreprises de l'Agglomération, Aude Bignard, 02 96 77 60 06, aude.bignard@sbaa.fr

Conciergerie d'Armor

# Leur métier : nous faire gagner du temps



Sandrine Lucas et Isabelle Hervy.

*La conciergerie d'Armor a ouvert, zone de l'Arrivée, à Plérin, début juillet. À sa tête, deux femmes motivées qui proposent leurs services aux entreprises, aux collectivités, mais aussi aux particuliers.*

« Notre métier est de faire gagner du temps aux gens qu'ils soient chefs d'entreprise, salariés, particuliers... en gérant certaines tâches à leur place », explique Sandrine Lucas, cogérante avec Isabelle Hervy de la Conciergerie d'Armor. Pour un chef d'entreprise, il peut s'agir de s'occuper de la livraison de plateaux-repas, de la réservation de chambres d'hôtel, de l'organisation d'un séminaire ou encore de la commande de paniers de Noël. « Dernièrement, on a aidé des entreprises pour des recrutements en effectuant une première sélection des CV. »

Les chefs d'entreprise peuvent aussi adhérer à la Conciergerie d'Armor pour proposer un avantage social à leurs salariés. Leroy Merlin, à Langueux, a choisi cette possibilité pour ses quelque 180 collaborateurs.

« Nous venons deux fois par semaine au magasin pour rendre service aux salariés. On peut, selon leurs besoins, emmener leur voiture au contrôle technique, déposer leur linge au pressing et leurs chaussures chez le cordonnier... Et on ramène tout au magasin : voiture, chaussures, linge... » Un gain de temps pour les salariés qui ne paient pas les frais de livraison et qui bénéficient de tarifs préférentiels pour les services. « Nous avons négocié les prix avec nos différents prestataires », assurent Sandrine Lucas et Isabelle Hervy.

La Conciergerie d'Armor s'adresse aussi aux particuliers. « En fait, nous sommes prêtes à rendre service à tous ceux qui en font la demande dans la mesure de nos compétences, continue Isabelle Hervy. Des

Ehpad nous ont, par exemple, sollicitées pour trouver une coiffeuse et pour aller chercher des médicaments. Des prestations auxquelles nous n'avions pas pensé, mais que nous réalisons désormais. »

Sandrine Lucas et Isabelle Hervy, deux amies d'enfance, sont motivées par leur nouvelle activité. « J'ai été coiffeuse, professeure de coiffure, accompagnante d'élève en situation de handicap, raconte Sandrine Lucas. J'ai aimé ces trois métiers. » Le déclic : le plan de licenciement d'Isabelle Hervy, assistante en ressources humaines. « J'ai eu envie de travailler avec mon amie, continue Sandrine Lucas. Je l'ai appelé le 25 décembre [2018] en lui proposant de monter une conciergerie. »

Après une étude de marché, les deux quardras se sont lancées. « Nous nous sommes installées zone de l'Arrivée, à Plérin, et le bilan à cinq mois d'activité est très encourageant. » ●

## Économie



Label

### L'Agglomération, "Territoire d'industries"

*Saint-Brieuc Armor Agglomération a reçu par l'État le label "Territoire d'industrie". Ce dispositif vise à réindustrialiser la France.*

144 territoires d'industrie, dont Saint-Brieuc Armor Agglomération, ont été identifiés par l'État. Ces territoires bénéficieront d'un accompagnement personnalisé. Le gouvernement met ainsi en place un "panier de services", 17 mesures dont les territoires, pourront se saisir pour

développer ou renforcer leurs projets de territoire. Ces mesures permettront de répondre à quatre enjeux majeurs recensés par l'État : recruter, innover, attirer des projets et simplifier. 1,3 milliard d'euros seront prioritairement fléchés vers les projets des territoires d'industrie.

Cette initiative constitue une opportunité forte dans l'objectif d'une reconquête industrielle et de fédérer des acteurs du domaine afin de construire ensemble le devenir industriel de notre territoire (attractivité, formation, recrutement, reconversion de friches...).





Territoire créatif et innovant

## La spécialité d'Eldom : la lumière sans électricité

Dominique Gicquel  
et Élouan Le Gouge.

*Créée fin 2014, l'entreprise Eldom mise sur l'innovation et adapte ses produits au marché. Elle propose des produits qui éclairent grâce à la photoluminescence.*

Le concept d'Eldom est né d'un besoin constaté dans l'élevage de porcs de Dominique Gicquel, cofondateur, avec Élouan Le Gouge, de l'entreprise. « *La nuit, la porcherie était dans le noir complet et il fallait trouver un moyen de baliser les accès, sans câble et à moindres coûts, pour pouvoir intervenir en cas d'urgence* », explique l'ancien éleveur. « *On a alors pensé à la photoluminescence* », poursuit Élouan Le Gouge, voisin et ami de Dominique Gicquel. Ce processus repose sur des minéraux qui captent la lumière du jour ou artificielle pour, ensuite, la restituer. « *Il fallait juste trouver une formulation suffisamment puissante pour que notre procédé puisse être utilisé à des fins de sécurité en intérieur et en extérieur* », précise le jeune homme.

Pendant un an et demi, les deux associés se consacrent à la recherche et réalisent de nombreux tests. « *Nous avons tout appris sur le tas, mais nous sommes parvenus*

*à élaborer une formule très complexe* », déclare Élouan Le Gouge, titulaire d'un BTS négociation et relation client. Les premiers produits commencent à être commercialisés en janvier 2016. L'entreprise s'installe au Village by CA (Ploufragan) dix mois plus tard, mais garde son laboratoire et atelier de production à Saint-Étienne du Gué de l'Isle (près de Loudéac), dans le corps de ferme de Dominique Gicquel.

En parallèle, « *nous avons participé à des concours afin de faire connaître notre innovation* », confie le jeune entrepreneur. Et ça marche : Eldom est primé au concours Start me up, aux Trophées de l'habitat et à Grand Ouest Innovation (2018). « *Nous avons aussi été nommés aux Victoires de la Bretagne et nous sommes arrivés finalistes au concours Innover à la campagne...* »

Toujours en quête de nouveautés, Dominique Gicquel et Élouan Le Gouge développent une solution pour les Ehpad et les

hôpitaux qu'ils ont expérimentée à l'hôpital de Tréguier. « *Elle permet de couper la lumière, la nuit, dans les chambres et de baliser le chemin des toilettes*, expliquent-ils. *Cela limite les risques de chutes des patients les plus fragiles.* » Une innovation primée en 2018 par la fondation Médéric Alzheimer.

Depuis cet automne, l'entreprise teste, grâce au dispositif Esprit start-up de Saint-Brieuc Armor Agglomération, un balisage au sol et en extérieur sur le site de Keraïa, à Ploufragan.

Aujourd'hui, Eldom vend ses produits – essentiellement des graviers, des nez de marche, des adhésifs ou encore de la peinture – à des collectivités, des entreprises et des industriels. « *On n'a pas vendu à un seul agriculteur* », s'amuse Élouan Le Gouge. ●

Plus d'infos :

Dispositif Esprit startup de l'Agglomération,  
Damien Le Clerc,  
02 96 77 60 73, damien.leclerc@sbaa.fr





Pordic

# Permis de conduire : le coup de pouce de la Ville

*La municipalité de Pordic a mis en place une aide à la mobilité pour les 15-25 ans. En contrepartie, les jeunes bénéficiaires s'engagent à réaliser 35 heures de bénévolat dans un service de la mairie.*

L'objectif : aider les jeunes dans leur recherche d'emploi. Or, pour entrer dans la vie active, il faut souvent être mobile et détenir le permis de conduire. « On rencontre aussi beaucoup d'adolescents qui renoncent à passer le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) parce qu'ils ne peuvent pas payer à la fois le permis et le Bafa, précise Céline Orhan, animatrice au Point information jeunesse (PIJ) de Pordic. Cela prive les jeunes de pas mal de jobs d'été... »

C'est pour ces raisons que, depuis cette année, la Ville de Pordic – comme d'autres communes françaises – apporte une aide à la mobilité aux lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi âgés entre 15 et 25 ans. Il s'agit d'une participation de 400€ au financement du permis versée à l'auto-école CFR de Pordic.

« Il n'est pas question d'une bourse, mais d'une aide "donnant-donnant" », explique Alain Jouanny, premier adjoint à la mairie de Pordic. En contrepartie des 400€, les "bénéficiaires" s'engagent à réaliser 35 heures de bénévolat dans l'un des services municipaux de Pordic. Cet été, par exemple, une liste de missions a été proposée aux jeunes, qui avaient par ailleurs la possibilité de suggérer d'autres idées.

Pierre, 16 ans, a, par exemple, effectué sa mission à la médiathèque. « J'ai nettoyé les ouvrages, trié les livres usagés et effectué de l'étiquetage et du tamponnage, raconte-t-il. L'équipe a pris le temps de m'expliquer les diverses tâches et m'a assuré que mon aide était précieuse. Elle leur a permis de se consacrer à d'autres missions. »



*Enola a réalisé des heures de bénévolat à l'Ehpad La Villeneuve.*

« Cette expérience est valorisante et enrichissante pour les jeunes qui participent activement au financement de leur permis, assure Céline Orhan. Elle est aussi l'occasion d'un premier contact avec le monde du travail. »

12 jeunes Pordicais<sup>(1)</sup> ont bénéficié de cette aide à la mobilité en 2019. Cette aide est reconduite en 2020. ●

(1) résidant depuis au moins un an à Pordic.

*Plus d'infos*  
Point information jeunesse, Espace Odio Baschamps, à Pordic.  
02 96 79 71 16

L'Agglo à votre service

Plédran

## Une appli mobile pour découvrir le bois

*Avec l'application Le Bois de Plédran, l'Office national des forêts propose une façon ludique et éducative de se balader dans le poumon vert de l'Agglomération.*

Avec son application mobile homonyme, le bois de Plédran, plus grande forêt communale des Côtes-d'Armor, dévoile, en toute simplicité, son histoire et sa biodiversité. Elle propose une balade de 2,5 km jalonnée de balises. Chaque balise cache des contenus originaux et inédits sur la faune, la flore, l'histoire...

Cette promenade sur les sentiers du bois est guidée par la mascotte de Plédran, un sympathique écureuil imaginé par le conseil municipal enfant.

L'application peut être téléchargée sur Android et Apple de chez soi, en connexion wifi, et être utilisée, ensuite, sans connexion internet lors de la balade.



## Déchets

Des collectes adaptées  
au "nouveau" territoire

**Collecte des déchets et déchetteries : des changements sont en cours et d'autres à venir. Objectif : optimiser les services aux habitants.**

**La collecte en Sud-Goëlo passe à l'Agglo**  
À partir du 2 janvier, la collecte des déchets à Binic-Étables-sur-Mer, Lantic, Plourhan, Saint-Quay-Portrieux et Tréveneuc sera réalisée par Saint-Brieuc Armor Agglomération. Elle ne sera ainsi plus effectuée par le Syndicat mixte intercommunal de traitement des ordures ménagères (Smitom) de Launay-Lantic qui va être dissous. La déchetterie de Binic-Étables-sur-Mer sera également gérée par l'Agglo. Ce changement d'opérateur n'aura aucune incidence sur le quotidien des habitants. Seule nouveauté : la fréquence des collectes ne sera plus doublée sur la frange littorale que lors des treize semaines de vacances de printemps et d'été. « La fréquentation touristique ne justifie pas qu'on maintienne un doublement des tournées pendant les autres périodes de vacances », précise Frédéric Berrod, directeur environnement et salubrité à Saint-Brieuc Armor Agglomération.

#### Une harmonisation des services

Avant la fusion des intercommunalités au sein de Saint-Brieuc Armor Agglomération, certaines ont révisé leur organisation des

collectes, d'autres non. Une harmonisation s'avère donc nécessaire même si les mêmes services ne seront pas proposés partout. « Les changements concernent essentiellement les 13 communes de Saint-Brieuc Agglomération qui n'avait pas modifié l'organisation de leurs collectes depuis une dizaine d'années, note Frédéric Berrod. Or, les pratiques des habitants ont beaucoup évolué. Durant cette période, la poubelle d'ordures ménagères s'est allégée de 75 kg par habitant. Ainsi, son poids est passé de 280 kg par habitant et par an à 205 kg. ». En 2019, des bureaux d'études ont travaillé sur des propositions d'optimisation du service qui devront être validées d'ici la fin de l'année pour une mise en œuvre début 2021.

#### Des déchetteries victimes de leur succès

La production de déchets par habitant est en moyenne de 684 kg par an. Un chiffre qui évolue très peu d'année en année. En revanche, la répartition des déchets change : le poids des ordures ménagères et celui du tri diminuent. Et surtout, les apports en déchetterie augmentent beaucoup. Face au succès des déchetteries,

des évolutions sont nécessaires. « Il est notamment question de créer un "comptoir du recyclage" dans le centre-ville de Saint-Brieuc en complément des déchetteries existantes, précise Frédéric Berrod. Il s'agirait d'un point de dépôt de cartons, de piles et autres petits déchets en proximité pour des usagers non motorisés. » ●

#### POUR LES HABITANTS DE BINIC-ÉTABLE-SUR-MER, LANTIC, PLOURHAN, TRÉVENEUC ET SAINT-QUAY-PORTRIEUX

- Collecte des déchets ménagers effectuée par Saint-Brieuc Armor Agglomération à partir du 2 janvier.
- Un calendrier de collecte a été ou va être distribué dans chaque foyer. Il convient de bien le suivre afin de prendre en compte d'éventuelles modifications de jours de collecte sur le secteur.
- Les poubelles doivent être sorties la veille de la collecte.
- Pour joindre le service collecte, merci de composer le numéro indiqué sur le calendrier.
- Toutes les informations peuvent être retrouvées sur le site de l'Agglomération, [www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr).



## Gestion des déchets

# Même pendant les fêtes, on trie !

*Papiers cadeaux, décorations de table, sapin de Noël...  
Des conseils pour continuer à bien trier ses déchets.*

### Les papiers cadeaux et emballages

Papiers cadeaux, boîtes de carton de moins d'un mètre, emballages en plastique ou en polystyrène... Tout ce qui emballage et contient les jouets ou autres cadeaux est à déposer dans la poubelle jaune. « *Il convient juste de ne pas mettre les papiers en boule, de ne pas imbriquer les contenants ou de ne pas tout tasser dans un même carton* », précise Tony Robin, ambassadeur du tri à Saint-Brieuc Armor Agglomération.

### La vaisselle jetable

Nappes et serviettes en papier, gobelets en plastique ou en carton, couverts jetables... Hop, après le repas, tout va dans la poubelle d'ordures ménagères. « *En cette période de fête, la vaisselle jetable est souvent trop souillée pour être triée. Mieux vaut la déposer directement dans la poubelle marron.* »

### Les décors et cotillons

Les serpentins, les confettis et autres cotillons, les boules de Noël cassées ou encore les guirlandes fatiguées sont à jeter dans la poubelle marron sauf si la guirlande est électrique. « *Cette dernière devra être remise en déchetterie avec les déchets électriques et électroniques* », indique Tony Robin.

### Le sapin

Les sapins laissés sur les trottoirs ne seront pas collectés. Il appartient à chacun de les déposer – comme les bûches et autres supports en bois – en déchetterie. « *L'idéal pour les bûches est de les utiliser comme bois de chauffage.* » Dans certaines communes de l'Agglomération, il est possible de faire broyer son vieux sapin et de repartir avec son broyat. ●

## Venez broyer votre sapin

*Dans différentes communes, des opérations de broyage de sapin de Noël sont proposées.*

Le principe est simple : je dépose mon sapin aux dates et lieux prévus et je récupère (quand c'est possible) le broyat les jours indiqués. Les copeaux de sapin pourront être utilisés comme paillage.

**Saint-Brieuc**, broyage le 18 janvier, de 10h à 13h, place Saint-Michel. Une animation sur le jardinage au naturel par l'association Vert le jardin et une vente de composteurs par l'Agglomération seront proposées. Au préalable, des dépôts de sapins seront possibles dans 11 points de la ville.

**Trégueux**, dépôt des sapins, le 8 janvier, de 9h à 12h, place François Mitterrand.

**Plérin**, dépôt des sapins, du 6 au 15 janvier, place Jean Moulin. Récupération du broyat le 15 janvier, de 14h30 à 17h, place Jean Moulin. Une vente de composteurs par l'Agglomération sera également proposée.

**Binic-Étables-sur-Mer, Saint-Quay-Portrieux**, dépôt des sapins, du 26 décembre au 2 février, place de l'Estran, à Binic-Étables-sur-Mer, ou aux services techniques, à Saint-Quay-Portrieux. Récupération du broyat le 8 février, de 10h à 17h, place de l'Estran, à Binic-Étables-sur-Mer. Une animation de l'association Vert le jardin et une vente de composteurs par l'Agglomération seront proposées.

**Langueux**, dépôt des sapins, du 6 au 8 janvier, à l'école des Fontenelles, sur le parking de l'école maternelle des Grèves ou sur le parking du Verger (Le Grand pré).

*Pour plus de renseignements, contacter votre mairie.*

## Jardiner au naturel

# Haies variées, les meilleures des clôtures

*Souvent délaissées au profit des claustras en PVC ou en bois, les haies variées présentent pourtant de nombreux avantages. Il suffit de bien les choisir.*

Les clôtures en PVC, en bois... ont le vent en poupe, notamment parce qu'elles mettent fin à la corvée de la taille. Pourtant, les haies mélangées – oublions les traditionnels thuyas et lauriers palme – présentent de nombreux atouts. Elles abritent des regards et s'intègrent parfaitement au paysage. Et surtout, elles

favorisent la biodiversité car elles permettent de nourrir les oiseaux, insectes et autres "auxiliaires" qu'elles peuvent également abriter.

L'idéal est de planter en quinconce plusieurs variétés indigènes et d'alterner entre les arbustes persistants – houx, troène, laurier

sauce... – et les caducs qui donnent des fruits – noisetier, cornouiller sanguin, viorne obier (fruits consommés par les oiseaux), arbousier (persistant), sureau, néflier... Au pied des haies, il est enfin possible d'installer des framboisiers, des cassissiers ou encore des myrtiliers qui régaleront toute la famille.

Pour toute plantation, il convient de respecter la réglementation. Si la haie atteint plus de 2 m, elle doit être plantée à 2 m minimum de la mitoyenneté ; si elle fait moins de 2 m, la plantation peut se faire à 50 cm.



## Violences faites aux femmes

## « Elles sont mieux repérées »

*Malgré le travail des associations et des travailleurs sociaux, des femmes restent victimes de violences. Germaine Liger, d'Adalea, et Audrey Porrot, du CIDFF 22, dressent un état des lieux local.*

Quand on parle de "violences faites aux femmes", de quelles violences s'agit-il ?

**Germaine Liger :** Il peut s'agir de violences physiques, sexuelles, psychiques, économiques, administratives... Certains conjoints soustraient, par exemple, les papiers d'identité de leur femme et des enfants pour faire pression.

**Audrey Porrot :** La grande majorité des violences envers les femmes se déroulent dans le cadre familial et sont exercées par le conjoint ou ex-conjoint. Les enfants sont très souvent des victimes indirectes de ces violences au sein du couple ! Mais les violences peuvent aussi émaner d'un employeur, d'un collègue... C'est pour cette raison que le CIDFF 22 propose d'accompagner les entreprises et de sensibiliser le personnel encadrant et les salariés aux violences sexistes et/ou sexuelles au travail.

Sur le territoire de l'agglomération, constatez-vous une diminution des violences faites aux femmes ?

**GL :** Nous travaillons avec l'Agglomération et d'autres partenaires sur des outils permettant de mesurer les évolutions, mais, pour l'instant, il est difficile de dire s'il y a plus ou moins de victimes. Il semble que la parole se soit libérée et que les travailleurs sociaux – des formations sur les problématiques de violences faites aux femmes leur sont proposées depuis 2007 – repèrent mieux les situations de violences. Dans les gendarmeries et commissariats, des intervenants sociaux prennent désor-



Germaine Liger, d'Adalea, et Audrey Porrot, du CIDFF22.

mais en charge les victimes de violences quand, par exemple, elles viennent déposer plainte. **AP :** Il n'en demeure pas moins difficile de sortir de la violence. Beaucoup de femmes n'arrivent pas à partir du domicile conjugal, car elles ont peur de "perdre" leurs enfants.

Aucun milieu social n'est épargné par les violences conjugales ?

**AP :** Aucun ! Nous recevons majoritairement des personnes à revenus modestes. Mais il arrive aussi que des femmes issues de milieux aisés s'adressent à nos services notamment parce qu'elles sont assurées de l'anonymat, de la discrétion...

Les victimes ont-elles plus de mal à se faire aider en milieu rural ?

**AP :** Les violences en milieu rural représentent une vraie problématique. Nos associations respectives assurent des permanences délocalisées, mais il reste des zones non couvertes.

**GL :** Le numéro d'urgence, le 115, peut être une première prise de contact. Des "bons taxis" peuvent être proposés aux victimes, après évaluation du 115 ou du travailleur social, pour qu'elles puissent se déplacer gratuitement à des rendez-vous médicaux, juridiques et/ou sociaux.

Quelles sont vos missions respectives ?

**AP :** Le CIDFF 22 propose une aide juridique pour des divorces, des partages de biens, des séparations de personnes non mariées, de couple mixte... Parfois, en rendez-vous, on sent que le juridique n'est pas l'urgence, mais une sorte de "porte d'entrée". On écoute et on oriente vers le partenaire adapté. Le CIDFF 22 intervient aussi dans le secteur de l'emploi. Il est très important, dans un contexte de violences conjugales, d'accompagner les femmes victimes vers une autonomie financière.

**GL :** Adalea propose un héber-

gement d'urgence pour les femmes victimes de violences et leurs enfants. Lors de leur hébergement, un accompagnement leur est proposé en fonction de leurs besoins (logement, démarches administratives, judiciaires, médicales...). Un temps d'écoute "Histoire de dire" est proposé aux enfants dont les mères sont accompagnées soit par Accueil Écoute Femmes, soit par le CHRS Clara Zetkin.

Les auteurs de violences sont-ils accompagnés ?

**AP :** Il faudrait traiter la cause des violences, c'est-à-dire accompagner les auteurs de violences, mais la France est moins avancée que d'autres pays sur ce sujet. Depuis deux ans, des stages de responsabilisation des auteurs de violences (deux jours) sont "proposés" à des primo-délinquants et mis en place par l'ADAJ. ●

#### "JE SUIS VICTIME, JE SUIS TÉMOIN DE VIOLENCES CONJUGALES"

Police / Gendarmerie : 17 ou 112

Hébergement d'urgence  
24 h / 24 - 7j / 7 : 115

Violences Femmes Info  
24 h / 24 - 7j / 7 : 39 19

Adalea - Accueil Écoute Femmes  
24 h / 24 - 7j / 7 : 02 96 68 42 42

CIDFF 22 informations et soutien :  
02 96 78 47 82

Adaj aide aux victimes :  
02 96 61 83 79

Urgences de l'hôpital :  
02 96 01 72 82



## Accompagnement

# Zéphyr : une bourse pour les 11-30 ans

À la fois accompagnement technique et aide financière, cette bourse permet aux jeunes de réaliser des projets d'intérêt collectif.

### Des démarches simplifiées

Jusqu'à présent, plusieurs partenaires proposaient leurs bourses aux jeunes : l'Agglomération, la Caisse d'allocations familiales, certaines communes... « Il était difficile pour les jeunes de savoir quelle bourse solliciter et à quels critères ils devaient répondre », explique Alice Borgniat, chargée de mission Innovation jeunesse à Saint-Brieuc Armor Agglomération. Pour simplifier au maximum les démarches des 11-30 ans, il a été décidé de créer Zéphyr, une bourse unique<sup>(1)</sup>. « Elle regroupe l'Agglomération, la Caf, le Département et certaines communes. »

### Pour des projets d'intérêt collectif

L'objectif de Zéphyr est d'encourager l'engagement, la créativité et l'autonomie des jeunes. Cette bourse se caractérise par un accompagnement, par un financement pouvant atteindre 2 000 € et/ou par un prêt de matériel, de locaux... Trois critères sont requis pour bénéficier de cette aide : avoir entre 11 et 30 ans, proposer un projet d'intérêt collectif et présenter un projet pouvant avoir des retombées sur le territoire. « Cela ouvre plein de possibilités, note Alice Borgniat. Il peut s'agir, par exemple, d'un festival de musique, d'un événement sportif, d'un projet de solidarité internationale, d'un voyage intergénérationnel... »

### Un comité d'attribution

Pour candidater à Zéphyr, il suffit de remplir la fiche projet disponible sur le site de Saint-Brieuc Armor Agglomération. « Pas besoin d'imprimer, de scanner... elle se remplit très simplement en ligne, précise Alice Borgniat. Il suffit de présenter le projet, son état d'avancement, les besoins et le budget prévisionnel. » En amont de la candidature, un accompagnement

auprès d'un animateur jeunesse<sup>(2)</sup> est souvent préconisé « notamment pour établir le budget ». Une fois le dossier envoyé, une première sélection est effectuée. Ensuite, le jeune ou le groupe de jeunes présélectionné présente son projet – « la forme est complètement libre » – devant un comité composé de l'Agglo, du Département, de la Caf et de la commune concernée. C'est ce comité qui déterminera les modalités d'obtention de Zéphyr. •

(1) Certaines communes ont choisi de continuer à proposer leur propre bourse.

(2) Les contacts par secteurs sont disponibles sur le site internet de l'Agglomération.

Plus d'infos

[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)



## Contrat local de santé

# 21 actions pour améliorer la santé de la population

L'Agglomération et l'Agence régionale de santé ont signé, le 23 octobre, un contrat local de santé pour cinq ans.



### La santé au cœur des politiques locales

L'enjeu du contrat local de santé (CLS) est d'adapter le projet régional de santé aux besoins spécifiques du territoire, c'est-à-dire l'Agglomération briochine. Ce contrat est porté par Saint-Brieuc Armor Agglomération – qui a la compétence santé depuis septembre 2019 – et l'Agence régionale de santé (ARS).

### Un diagnostic local

Pour élaborer le CLS et définir ses actions, un diagnostic a été établi de décembre 2018 à avril 2019 par 72 partenaires et 14 élus. « Cinq constats majeurs sont ressortis, indique Mathilde Ribeaux, chargée de mission santé. Le territoire manque de praticiens et l'offre médicale est inégalement répartie. À ces problématiques s'ajoute un défaut de coordination entre les acteurs de la santé. Enfin, il a été noté de forts soucis de mobilité et de consommation d'alcool, quels que soient les publics. »

### 21 actions

Sur la base du diagnostic, 21 actions ont été définies par des groupes de travail. « Elles répondent à trois objectifs : la promotion et la prévention de la santé ; l'accès aux soins de premier recours ; le soutien aux populations vulnérables et à leurs aidants. » Le CLS comporte, par exemple, des actions de sensibilisation sur le cancer de la peau « qui touche particulièrement les Costarmoricains ». « D'autres visent à jouer sur les déterminants majeurs à l'installation de praticiens, explique Mathilde Ribeaux. Cela peut passer par l'accueil de davantage de stagiaires et par le développement des regroupements de professionnels de la santé. »



## Plan local d'urbanisme intercommunal

# Une stratégie de développement pour l'avenir



*L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Agglomération, entamée début 2019, se poursuit.*

*Le diagnostic a permis d'identifier les grands enjeux pour notre territoire, de dégager les priorités pour l'avenir et de définir le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD).*

## Le PADD, qu'est-ce que c'est ?

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) est la deuxième étape de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Il exprime, au travers de grandes orientations, la stratégie de développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour les 10 à 15 prochaines années : ambitions démographiques, attractivité économique et touristique... Cette stratégie, portée par l'ensemble des élus du territoire, est définie au regard des constats mis en évidence dans le diagnostic du territoire. Le PADD est la clé de voûte du PLUi puisque c'est sur la base de ses orientations que les nouvelles règles

d'urbanisme (où et comment construire ?), qui s'imposeront à tous, vont être définies dans les prochains mois.

## Une démarche concertée

La rédaction du PADD a fait l'objet d'une démarche concertée incluant l'ensemble des acteurs du territoire : élus, services de l'État, Conseil départemental, chambres consulaires, associations et citoyens... Des rencontres – sous forme de ciné-débat, de forum et de réunions publiques – ont ainsi permis d'échanger avec les habitants.

## Les cinq grands axes du PADD

Le PADD définit cinq grands axes :

- l'équilibre des dynamiques territoriales à l'échelle de l'agglomération et au sein de chaque commune ;
- une nouvelle stratégie de développement ;
- les défis climatiques et la capacité de résilience du territoire ;
- l'atténuation des déséquilibres sociaux et la réponse adaptée aux besoins des populations ;
- le rayonnement régional de l'agglomération.

## Des orientations

Pour chaque axe, des orientations ont également été définies. Ainsi, dans la stratégie de développement, le PADD préconise d'anticiper les impacts des futurs aménagements sur l'environnement, de faire des centralités une priorité d'aménagement ou encore de s'appuyer sur les caractéristiques géographiques du territoire. Pour atténuer les déséquilibres sociaux, il incite, par exemple, à proposer des logements adaptés aux évolutions démographiques et de repenser la place des mobilités dans la réflexion urbaine, en laissant notamment une place plus importante aux modes de déplacements dits alternatifs et/ou doux. Une des orientations fortes du document est de diminuer, a minima par deux, la consommation d'espaces agricoles et naturels d'ici 2032 (par rapport à la période 2008-2018). Cela implique des actions fortes en matière de renouvellement urbain, de lutte contre le logement vacant, de travail sur les friches économiques... •



*C'est sur la base du PADD que les nouvelles règles d'urbanisme vont être définies.*

L'Agglo à votre service



# L'Agglo s'engage pour l'environnement

« Saint-Brieuc Armor Agglomération a adopté son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) le 26 septembre 2019. Ce dernier comprend 48 actions concrètes pour atténuer le changement climatique, développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. Mais l'Agglomération et ses communes n'ont pas attendu ce plan pour mener des démarches en faveur du développement durable. Produits bios dans les cantines, écopâturage, expérimentations éco-citoyennes... Ce dossier met en avant quelques actions destinées à préserver l'environnement.

Environnement



## Climat, air, énergie

## 48 actions en faveur du développement durable

*L'Agglomération a adopté son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) le 26 septembre 2019. Il comprend un programme d'actions concrètes pour atténuer le changement climatique, développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.*

## Qu'est-ce qu'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) ?

Le PCAET est un document qui cadre, pour six ans, la politique énergétique et climatique d'un territoire. Les établissements publics de coopération intercommunale (agglomération, communautés de communes...) de plus de 20 000 habitants, désignés coordinateurs de la transition énergétique sur leur territoire, ont l'obligation d'élaborer un PCAET. Celui de Saint-Brieuc Armor Agglomération a été officiellement adopté le 26 septembre 2019.

## Quels sont ses objectifs ?

Le PCAET doit définir des actions afin de répondre à des objectifs nationaux fixés pour 2030. « Mais il est élaboré en fonction des spécificités locales, précise Michel Hinault, vice-président en charge de l'énergie et du développement durable. Nous vivons sur un territoire agricole et nous ne pouvons développer les mêmes actions qu'un pôle urbain. »

D'ici 2030, trois objectifs principaux doivent être atteints :

- réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre du territoire par rapport à 2010 et augmenter de 5 % la séquestration carbone des sols, des forêts et des matériaux d'origine végétale ou animale.
- baisser de 20 % les consommations d'énergies par rapport à 2010 et augmenter de 20 % la production d'énergies renouvelables.
- lutter contre la pollution atmosphérique en réduisant notamment les oxydes d'azote et les particules.

## Quelles actions ont été fixées ?

Le PCAET 2019-2025 comprend 48 actions réparties par secteur d'activité. Il préconise, par exemple, d'« encourager l'autonomie alimentaire des exploitations agricoles », de « créer une recyclerie à l'est du terri-

toire », de « soutenir le développement de la filière bois », de « développer la prise en compte des aspects environnementaux dans les marchés publics et de formaliser la politique d'achat durable » ou encore de « poursuivre et de multiplier les actions de sensibilisation au réchauffement climatique et à la transition énergétique auprès des habitants et des scolaires ».

## Ces actions sont-elles obligatoires ?

Le PCAET est un document obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants, mais il est basé sur une démarche volon-

tariste. « La nécessité de lutter contre le réchauffement climatique ne fait aucun doute et j'ose espérer que chacun agira en ce sens », insiste Michel Hinault.

À noter que le PCAET – ses actions et ses objectifs – doit être pris en considération lors de l'élaboration d'autres politiques.

## L'Agglo va-t-elle agir seule ?

Pour élaborer le PCAET, l'Agglomération a travaillé avec différents partenaires : communes, entreprises, associations, chambres consulaires... Afin de poursuivre cette collaboration, ces derniers vont être

## Énergies renouvelables

## L'Agglo s'équipe petit à petit

*Saint-Brieuc Armor Agglomération donne l'exemple en utilisant, dans ses bâtiments, des énergies renouvelables.*

## Des compétences énergivores

L'Agglomération, par la nature de ses activités, consomme beaucoup d'énergie. « 20 % de ses consommations d'énergie dépendent de la seule usine des eaux, constate Jérémie

Canty, thermicien à l'Agglomération. On atteint 30 % en ajoutant la station d'épuration du Légué ! » Les équipements de loisirs – les cinq piscines et la patinoire – concentrent, eux, 40 % des dépenses d'énergie.

## Maîtriser les dépenses

Le chauffage représente 30 % des dépenses d'énergie, contre 70 % pour l'électricité. « Néanmoins, nous essayons d'optimiser le chauffage, explique Jérémie Canty. Nous sommes vigilants à l'isolation des bâtiments que nous refaisons au fur et à mesure. Pour les nouvelles constructions, selon le PCAET (lire ci-contre), nous sommes attentifs à l'isolation et aux énergies renouvelables (EnR). » Ainsi, de nombreux bâtiments de l'Agglo sont équipés afin de produire et/ou d'utiliser des EnR.

## Le réseau de chaleur

La piscine Aquaval et l'école du quartier de Balzac, à Saint-Brieuc, sont chauffés par le



La chaufferie bois permet de chauffer plusieurs équipements de Brézillet.







## L'Agglo facilite le passage aux énergies renouvelables

*Depuis octobre, l'Agglomération propose d'accompagner les maîtres d'ouvrage (hors particuliers) qui envisagent de produire leur chaleur à partir d'énergies renouvelables. À la clé : une subvention pouvant couvrir jusqu'à 60 % de l'investissement.*

Un directeur de camping qui souhaite installer des panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches et de la piscine peut, désormais, être accompagné par le service Énergie Développement durable de l'Agglomération. « Nous allons d'abord réaliser une étude d'opportunité pour déterminer si le projet est, à première vue, envisageable, indique Envel Guézennec, ingénieur thermicien. S'il l'est, une étude de faisabilité, financée par l'Agglo, sera menée par un cabinet spécialisé. Ensuite, nous aiderons le porteur de projets à monter son dossier de demande de subvention. »

Ce dernier sera étudié par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui déterminera le niveau de l'aide. La subvention peut atteindre jusqu'à 60 % de l'investissement. « 80 % de l'aide est versée à la fin des travaux et 20 % au bout d'un an selon les seuils de rentabilité de l'installation » détaille Envel Guézennec avant de préciser que « l'accompagnement de l'Agglo se poursuit pendant et après les travaux. Cela permet de s'assurer de la performance des installations. »

Cet accompagnement s'adresse aux entreprises, aux commerces, aux bailleurs sociaux ou privés, aux hôtels, aux collectivités publiques ou encore aux Ehpad... qui souhaitent passer aux énergies renouvelables thermiques. Il peut s'agir de panneaux solaires, de géothermie ou d'une chaudière bois.

Ce soutien de l'Agglomération est possible, car elle a été lauréate de l'appel à projets Contrat d'objectif territorial des énergies renouvelables thermiques (COTEnR), une déclinaison du Fonds chaleur de l'État<sup>(1)</sup>. L'objectif : participer à l'ambition nationale d'atteindre 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale en 2030. ●

(1) Le Fonds chaleur participe au développement de la production renouvelable de chaleur. Il est destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises.

Plus d'infos  
[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)  
 02 96 77 60 43

invités à signer une charte d'engagements avec l'Agglomération.

### Comment ont été définies les actions ?

« Même si on ne partait pas de zéro – puisqu'un plan climat énergie territorial (PCET) avait été précédemment mis en place – il a fallu deux années de travail pour rédiger le PCAET », explique Michel Hinault. La concertation a été de mise lors des différentes étapes de construction du PCAET : présentation du diagnostic, discussion autour des

enjeux et définition des actions. « Il y a eu deux forums partenaires, deux labos participatifs pour le grand public, une soirée spéciale agriculture... », énumère l' élu. Un questionnaire pour le grand public et un autre pour les communes ont été proposés.

### Le PCAET est-il figé pour 6 ans ?

Un suivi annuel et une évaluation au bout de trois ans sont prévus. Des groupes de travail veilleront à la mise en œuvre du plan d'action du PCAET. ●

biogaz fabriqué par la station d'épuration du Légué, située en contrebas. Ce procédé est bénéfique à deux égards : il permet d'utiliser des énergies renouvelables et de ne pas rejeter dans l'atmosphère le gaz émis par la fermentation et le séchage des boues.

### Chaudières et chaufferie bois

L'Agglomération a investi dans une chaufferie bois dont la gestion est, aujourd'hui, confiée à un prestataire privé, Dalkia. Le bois énergie permet de chauffer et de couvrir 75 % des besoins (le gaz naturel assurant l'appoint) de plusieurs équipements de Brézillet : la piscine Aquabaie, la Maison des sports, la salle de sport Steredenn ou encore le Palais des congrès et des expositions. La piscine Goëlys (Binic-Étables-sur-Mer), le centre technique de l'eau (Saint-Brieuc) et le nouveau dépôt des bus aux Châtelets, sont, eux, équipés de leur propre chaudière bois. Ainsi à Goëlys, 94 % du chauffage est assuré par sa chaudière bois !

### Panneaux solaires et photovoltaïques

Le centre technique logistique des déchets (Ploufragan), le centre technique de l'eau (Saint-Brieuc), le pôle enfance de Quintin et le pôle nautique de Binic-Étables-sur-Mer sont dotés de panneaux solaires qui

assurent le chauffage de l'eau sanitaire. Le golf de la Baie (Lantic), la Maison de la Baie (Hillion), la piscine Aquaval (Saint-Brieuc), l'Espace sciences et métiers (Ploufragan), l'Espace initiative emploi (Saint-Brieuc) et la Maison du vélo (Saint-Brieuc) disposent de panneaux photovoltaïques qui produisent de l'électricité. Dans ces deux derniers bâtiments et bientôt à la Maison de la Baie, l'électricité produite est consommée sur place. Sur les autres sites, elle est revendue à un tarif fixé par les pouvoirs publics.

### Des alternatives énergétiques

Les énergies renouvelables couvrent environ 11 % des besoins énergétiques de l'Agglo. Dans tous les bâtiments, elles sont toujours "complétées" par des énergies fossiles qui peuvent prendre le relais.

### Les projets

En 2020, il est prévu que 90 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques soient installés sur la toiture du centre inter-administratif. Cette électricité autoconsommée permettrait de répondre jusqu'à 12 % des besoins du site. 20 m<sup>2</sup> de capteurs solaires doivent être posés sur le toit de la piscine Goëlys pour satisfaire 50 % des besoins en eau chaude. ●





## Restauration scolaire

### Le bio, ensemble, c'est plus facile !

*Grâce à un groupement de commandes entre restaurants scolaires, des enfants de l'Agglo mangent régulièrement des produits bios et locaux. Exemple à Plérin où tout a commencé.*

Aujourd'hui, à la restauration scolaire, les élèves des écoles publiques et privées de Plérin mangent un à deux aliments biologiques et locaux par jour. « En valeur, nous servons 20 % de produits bios et locaux par an », constate Delphine Mesgouez-Le Gouard, adjointe au maire déléguée à l'enfance jeunesse et à la restauration municipale. La commune répond ainsi à l'un des objectifs fixés par la loi EGalim pour 2022. Elle prévoit qu'à cette date toutes les cantines scolaires françaises proposent 50 % de produits durables dont 20 % bios.

Cet objectif, Alain Rouault, gestionnaire en chef de la cuisine centrale de Plérin, l'a atteint grâce à un groupement de commandes. « En 2013, pour pouvoir acheter des produits bios et locaux, nous avons eu l'idée de regrouper nos achats avec d'autres restaurations scolaires de l'Agglomération », se souvient-il. Ce marché, qui permet aux cuisiniers de s'approvisionner en légumes, en pommes, kiwis, laitages, fromages, viandes de bœuf et de porc, a fait ses preuves et rassemble désormais 15 communes<sup>(1)</sup>. « Ce projet, nous a permis de "sortir" de nos cuisines, de rencontrer nos homologues des autres communes et d'échanger sur d'autres problématiques », assure Alain Rouault.

ment de commandes en subventionnant la Maison de la bio 22, explique Delphine Mesgouez-Le Gouard. Cette dernière fait l'interface entre les gestionnaires de restauration scolaire et les producteurs. »

En 2020, le groupement de commandes va évoluer. « De nouveaux produits pourraient entrer dans le marché. Et nous allons essayer d'améliorer certains points comme la livraison parfois compliquée pour les producteurs. »

À Plérin, le chef n'attend pas 2020 ou 2022 pour introduire des nouveautés. « Depuis peu, nous proposons un repas végétarien par semaine, déclare Alain Rouault. Nous avons fait un essai il y a deux ans, mais les enfants n'étaient pas réceptifs. Là, j'ai l'impression qu'ils apprécient... » Même succès pour la lutte contre gaspillage alimentaire.

« Tout cela fonctionne grâce à un travail collectif mené, depuis 2017, entre les services entretien, animation et restauration de la Ville. Les collègues nous font des retours sur les quantités mangées, sur les impressions des enfants... et cela nous permet de nous adapter. » ●

« Dès le départ, Saint-Brieuc Armor Agglomération a favorisé ce groupe-

(1) Hillion, La Méaugon, Langueux, Le Fœil, Le Vieux-Bourg, Plaine-Haute, Plaintel, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic-Tréméloir, Trégueux, Saint-Brandan, Saint-Julien, Saint-Brieuc.

## Écopâturage

### Des moutons pour entretenir 7 000 m<sup>2</sup>

*L'écopâturage est utilisé sur le site de Château Billy, à Saint-Brieuc. Une technique douce de gestion des espaces verts qui se répand dans l'Agglo.*

Depuis le 23 octobre, une dizaine de moutons évolue paisiblement sur le site de l'ancienne usine d'eau potable de Château Billy, juste en face du Centre technique de l'eau, à Saint-Brieuc. « Ce terrain de 7 000 m<sup>2</sup> appartient à l'Agglomération, explique Lilian Le Goux, responsable du réseau eau potable à l'Agglo. Il était entretenu avec un girobroyeur plusieurs fois par an, mais pas assez régulièrement pour éviter que de très hautes herbes l'envahissent. »

L'écopâturage est alors apparu être une bonne solution. « Nous utilisons cette méthode, depuis plusieurs années, dans les bassins d'orages difficiles d'accès avec des machines. Je suis convaincu de son efficacité. »

Pour l'instant, Denis Messenger, d'Argoat écopâturage, a installé, sur le terrain de Château Billy, des moutons des Landes de Bretagne. Une race que l'on a cru disparue dans les années 1980, avant qu'un petit troupeau vivant à l'état de relique en Brière soit découvert et qu'un véritable plan de sauvegarde se mette en place. « Il est possible que l'éleveur amène aussi des chèvres en fonction des besoins, notamment pour débroussailler les parties les plus boisées. »

Les atouts de l'écopâturage sont nombreux. « Les animaux seront présents toute l'année et garantissent un entretien permanent du site », note Lilian Le Goux. Cette technique douce limite les pollutions, les nuisances sonores des machines et enrichit les sols. Elle permet de limiter les accidents dans des zones escarpées ou à risques. « Et elle est ludique. C'est sympa pour les enfants, les habitants du quartier et les usagers qui se rendent au Centre technique de l'eau... » Enfin, le coût de l'écopâturage reste raisonnable. « Pour obtenir un même niveau d'entretien tout au long de l'année avec des méthodes traditionnelles, le coût serait bien supérieur et techniquement très chronophage. »

D'autres projets d'écopâturage sont en cours, notamment pour le réservoir d'eau potable de Sainte-Croix, à Plérin. ●





## Maison du vélo Un équipement doux pour des déplacements... doux

Construite à côté de la gare de Saint-Brieuc, la Maison du vélo va ouvrir ses portes début janvier. Ce nouveau bâtiment a été conçu en cohérence avec sa vocation : favoriser la transition énergétique.

À compter de janvier, la Maison du vélo abritera Rou'Libre, le service de location de vélos de l'Agglomération, un parking sécurisé pour les deux roues (200 places) ainsi qu'un local pour les conducteurs de bus. Elle comprendra également une station de gonflage et de recharge pour les vélos à assistance électrique (VAE) ainsi que des bornes de réparation.

Cette nouvelle construction est équipée, au centre de sa toiture, d'une verrière photovoltaïque. Cette dernière permet de filtrer la lumière naturelle pour éclairer le bloc central, le parking à vélos. Et surtout, elle produira de l'électricité pour la recharge des VAE, pour chauffer l'espace Rou'Libre et le local des conducteurs de bus, pour éclairer l'ensemble du bâtiment et pour chauffer l'eau. « L'électricité générée par la verrière alimentera directement la Maison du vélo, explique Benjamin Pascou, chef du service déplacements de l'Agglomération. Le surplus produit ne pourra pas être stocké et sera remis dans le réseau public de distribution. »

L'équipement est également pourvu de cuves de récupération des eaux de pluie. « Elles seront utilisées pour le lavage des vélos de Rou'Libre. »

Pour répondre à une demande croissante de location de vélo à assistance électrique (VAE), le parc de Rou'Libre va augmenter. « Nous disposons actuellement de 130 VAE et de 20 vélos standards, précise Benjamin Pascou. Au premier trimestre 2020, 40 nouveaux VAE compléteront l'offre. Ils permettront de satisfaire la demande, mais aussi de prêter des vélos électriques dans le cadre du projet écocitoyen "Changeons d'ère" (lire page 20). »

Enfin, le service de Rou'Libre va évoluer. « À partir de janvier, il sera possible de réserver son vélo par internet, de le retirer et de le restituer 24h sur 24, 7 jours sur 7. » Des boxes, accessibles par codes, jalonnent ainsi la Maison du vélo.

*Maison du vélo, place François Mitterrand, à Saint-Brieuc. Ouverture début janvier. Service Rou'Libre ouvert, de 10h à 13h et de 16h à 18h30, tous les jours sauf le jeudi et le dimanche. Parking vélos sécurisé 24h/24 et 7j/7. ●*

Plus d'infos  
[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)

### Des vélos électriques en libre-service

À partir de janvier et pendant un an, Saint-Brieuc Armor Agglomération va expérimenter, avec Green on, un dispositif de location de vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service. Seize VAE seront ainsi installés en face de l'office de tourisme de la Baie de Saint-Brieuc et sous la halle Belem, au Légué. « Sur ces deux sites, on trouvera 15 bornes (30 au total) de recharge des vélos, explique Benjamin Pascou, chef du service déplacements de l'Agglomération. C'est là qu'on pourra les retirer et les déposer. »

S'il sera possible de louer à la journée, l'idée est davantage d'utiliser les vélos pour des déplacements courts entre le centre-ville et le Légué.

**Et si le covoiturage aidait à l'insertion professionnelle ?**

25% des français déclarent avoir refusé un emploi faute de moyen de transport.  
Inscrivez-vous sur [ouestgo.fr](http://ouestgo.fr) et donnez un coup de pouce, de temps en temps, sur votre trajet habituel.

Partager. Covoiturer.

Plus d'infos  
02 99 35 10 77

## Ouestgo Solidaire grâce au covoiturage

Via Ouestgo, la plate-forme web publique, mutualisée et gratuite, l'Agglomération favorise notamment le covoiturage pour l'insertion professionnelle.

Près d'un Français sur quatre (25 %) déclare avoir déjà renoncé à un travail ou à une formation par manque de moyen de se déplacer (sondage ELABE 2016). La réponse de Ouestgo : le covoiturage solidaire qui permet de mettre en relation des personnes véhiculées effectuant un trajet régulier et des personnes voulant accéder à l'emploi sans moyen de locomotion.

Pour donner un coup de main, rendez-vous sur [www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr).

[ouestgo.fr](http://ouestgo.fr), la plateforme régionale dédiée au covoiturage domicile-travail et partenaire d'éhop. Créez votre trajet et définissez les jours où vous souhaitez covoiturer : 1, 2, 3 fois par semaine, c'est vous qui choisissez.

Et après ? L'équipe éhop peut vous contacter par téléphone ou SMS (1 à 3 fois dans l'année) pour aider une personne à se rendre à son travail ou à sa formation. Sans changer votre trajet habituel ! ●



## Plourhan

# Localement, il est possible d'agir pour l'environnement

*Comme d'autres communes de l'Agglo, Plourhan cherche à baisser son empreinte énergétique et à préserver l'environnement. Un exemple de démarche globale.*

La commune de Plourhan démarre réellement sa réflexion sur les consommations d'énergie et sur les énergies renouvelables en 2004, lors de la construction d'un nouveau bâtiment pour l'accueil périscolaire et pour la médiathèque. Comment chauffer ce grand espace et, éventuellement, les bâtiments alentour alors au fioul ?

Au même moment, dans le cadre de la rénovation de la station d'épuration, il est décidé de planter et d'irriguer les 7 ha de saules avec les eaux de rejets après traitement. D'un projet à l'autre, l'idée de construire une chaufferie bois et un réseau de chaleur émerge. Ainsi, depuis 2008, le bâtiment périscolaire, la mairie et une partie de la salle des fêtes sont chauffés grâce à ces équipements.

Le bois qui alimente la chaufferie provient essentiellement de la saulaie plourhanaise, mais aussi du bocage des bords de routes communales pour lequel a été réalisé un plan de gestion. Le bois est broyé, séché et stocké sur la commune, dans une ancienne ferme. Le besoin de la chaufferie s'élève entre 60 et 80 tonnes de matière sèche par an. « *Nous avons des capacités supérieures à nos besoins*, indique Loïc Raoult, maire de Plourhan. *Nous avons d'ailleurs fourni la piscine Goëlys, à Binic-Étables-sur-Mer, deux années de suite.* »

En 2009, l'école a été rénovée dans un souci d'économie d'énergie. L'isolation des combles et des huisseries a été refaite, le chauffage électrique changé... Et 50 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques ont été posés sur le toit de l'établissement. « *L'électricité produite est revendue, précise Laurent Bertin, adjoint à l'environnement et aux associations. Cela nous rapporte entre 3 000 et 3 500€ par an pour un investissement de 33 000€ qui avait bénéficié de subventions.* »

### Zéro phyto, bio...

Comme beaucoup de communes de l'Agglo, Plourhan suit l'obligation légale (à compter de 2020) et n'utilise plus de produits de phytosanitaires pour entretenir ses espaces publics. Même le cimetière et le terrain de foot connaissent un traitement zéro phyto !

Les repas de la cantine scolaire sont préparés sur place. Et si la commune ne fait pas partie du groupement de commandes de produits bios pour la restauration collective, c'est parce qu'elle privilégie "ses" producteurs ou fournisseurs locaux<sup>(1)</sup>. La viande servie à la cantine est achetée systématiquement à la boucherie du bourg. Le pain vient de la boulangerie de Plourhan. « *Les fruits et légumes proviennent autant que possible de producteurs locaux et bios* », détaille Loïc Raoult.



Loïc Raoult, maire de Plourhan, et Laurent Bertin, adjoint à l'environnement et aux associations.

Depuis 2010, la commune est adhérente à l'Agence locale de l'énergie et du climat qui effectue un suivi annuel. Elle note une baisse des consommations d'énergie, une hausse de la part des énergies renouvelables et une baisse des émissions de gaz à effet de serre. « *On a atteint les objectifs de 2030 et on approche ceux fixés pour 2050.* »

Plourhan fait également partie de Bretagne rurale et urbaine pour le développement durable, association qui met en réseau des communes qui défendent un développement local, écologique et solidaire. ●

(1) 32 % d'achat de fournitures sur la commune.

## Changeons d'ère

# Des habitants "formés" aux éco-gestes

*Le projet éco-citoyen "Changeons d'ère" a pour but de sensibiliser des habitants de La Méaugon, de Trégueux et de Saint-Brieuc aux enjeux environnementaux et à la transition écologique.*



Des habitants de La Méaugon et de Trégueux ont été tirés au sort sur les listes électorales pour participer au projet éco-citoyen "Changeons d'ère". Pendant cinq mois, de novembre à mai, ces hommes et femmes vont être sensibilisés aux enjeux environnementaux et à la transition énergétique. Grâce à des réunions thématiques, des ateliers, des visites de sites, des défis individuels et collectifs... ils vont apprendre à agir sur leur production de déchets, leur consommation, leurs dépenses d'énergie ou encore sur leurs modes de déplacement.

« *Si ce projet demande un peu d'investissement en*

*temps, les participants auront quelques avantages, indique Cloé Babilotte, chargée de "Changeons d'ère", à Kerval Centre Armor. Ils pourront tester un vélo électrique, emprunter gratuitement les transports en commun... Ils se verront également offrir un composteur !* »

Au terme de ce programme, l'idée est que ces éco-citoyens en herbe « *deviennent de véritables ambassadeurs des pratiques respectueuses de l'environnement* », confie Cloé Babilotte. « *Le principe de la participation sur tirage au sort nous permet de nous adresser à des personnes pas forcément sensibles à l'écologie* », continue la chargée de projet.

Le parcours "Changeons d'ère", piloté par Kerval Centre Armor et l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), est également mené dans les quartiers de Robien et de La Croix Saint-Lambert, à Saint-Brieuc. Là, les participants n'ont pas été tirés au sort, mais se sont portés volontaires. ●





## Ambition nautique

# Grand départ de La Solitaire du Figaro dans la Baie !

*Cette course mythique va partir, le 30 août, de Saint-Quay-Portrieux. À cet événement fort s'ajoute, cet été, le Trophée des Multicoques Baie de Saint-Briec et la Coupe Internationale d'Été d'optimist. L'Agglomération affirme bel et bien son ambition nautique.*

### La Solitaire du Figaro, du 26 au 30 août

En 2018, la Solitaire du Figaro – l'une des trois grandes courses au large française avec le Vendée Globe et la Route du Rhum – avait déjà fait escale dans la Baie de Saint-Briec. Un événement qui avait attiré près de 75 000 personnes au port du Légué. En 2020, l'Agglo passe à l'étape supérieure en accueillant, à Saint-Quay-Portrieux, le départ de cette course. « *Cela confirme que notre baie est un formidable terrain de jeu pour les skippers* », se réjouit Marie-Claire Diouron, présidente de Saint-Briec Armor Agglomération. « *Je suis très heureux que notre territoire ait su montrer qu'il était capable d'accueillir un tel événement* », ajoute Anthony Marchand, navigateur plérinais qui a remporté, en 2018, l'étape Le Havre – Saint-Quay-Portrieux. Cet été, le départ des bateaux aura lieu le 30 août. « *Pour montrer au maximum les voiliers au grand public, les Figaro 3 devraient arriver pour le mercredi 26 août, jour de l'ouverture du village qui se tiendra sur l'esplanade du Port d'Armor* », indique Hervé Favre, président d'OC Sport Pen Duick, organisateur de cette compétition. De nombreuses animations seront organisées pour faire de ce rendez-vous une fête populaire.



### Le Trophée des Multicoques, du 21 au 23 août

Organisé par Saint-Briec Armor Agglomération, le Trophée des Multicoques Baie de Saint-Briec est un rendez-vous incontournable de la classe Multi 50. Cet événement est réservé à un type de bateau : des trimarans de 50 pieds de long et de large (15,24m). En 2020, du 21 au 23 août, six, voire huit, de ces bolides devraient s'affronter dans la Baie de Saint-Briec. Ils seront à quai, comme chaque été, au Port d'Armor, à Saint-Quay-Portrieux. « *Avec l'Agglomération, nous partageons l'ambition de rendre nos régates accessibles au grand public*, déclare Anne Guillard, secrétaire de la classe Multi 50. *C'est pour cette raison que les pontons restent ouverts, que nous organisons des séances de dédicaces avec les skippers et que des navettes permettent d'approcher au plus près des bateaux pendant les épreuves.* » De nombreuses animations sont également prévues. Et depuis 2018, le Trophée des Multicoques cohabite avec le Food Truck festival. Une occasion de prolonger la fête en dégustant de bons petits plats et en profitant de concerts gratuits.



### La Coupe Internationale d'Été d'optimist, CIE, du 11 au 17 juillet

Le centre nautique de Plérin accueille, du 11 au 17 juillet, la Coupe Internationale d'Été d'optimist, CIE. Une compétition qu'il connaît bien pour l'avoir organisée en 2019, 2015 et 2011. « *On aime cet événement, car il est consacré à l'optimist, la base du nautisme*, assure Maël Henry, président du centre nautique. *Tous les grands skippers ont commencé par ce support !* » Cet été, 500 jeunes coureurs sont attendus. « *L'an dernier, nous en avons reçu 338 originaires de 8 pays différents : de Grande-Bretagne, d'Italie, des États-Unis, d'Afrique du Sud, de Nouvelle-Zélande...* » À noter qu'en parallèle des épreuves, une animation gratuite par jour sera proposée au grand public : escalade, VTT, paddle, course d'orientation...



### Des régates, au printemps

Deux régates partiront, au printemps 2020, de Saint-Quay-Portrieux. Les 4 et 5 avril, le Pôle nautique Sud Goëlo attend près de 150 bateaux pour le demi-national optimist. Et du 8 au 10 mai, le Sport nautique Saint-Quay-Portrieux (SNSQP) organise une régata habitable en direction de Perros-Guirec. ●

Plus d'infos  
[www.saintbriec-armor-agglo.fr](http://www.saintbriec-armor-agglo.fr)



## Festival

## Tous Al cinema !

Du 8 au 14 janvier, le festival Al Cinema ! va mettre le cinéma italien à l'honneur. Rendez-vous au Club 6, à Saint-Brieuc.

Le festival "Sentieritalia fait son cinéma" a changé de nom cette année. Il s'appelle désormais Al Cinema ! et est piloté par l'Amicale laïque de Saint-Brieuc. Mais l'esprit de cette neuvième édition du festival de cinéma italien reste le même. Six films en VO sous-titrée, dont un film relevant du patrimoine cinématographique ("Amici miei") et un film en avant-première (sorti en mai 2019, en Italie), sont programmés :

- "La Vita in comine - Disperata", comédie d'Edoardo Winspeare.
- "Lazzaro Felice - Heureux comme Lazzaro", drame d'Alice Rohrwacher.
- "Notti magiche - Nuits magiques", comédie dramatique de Paolo Virzi.
- "Résistance naturelle", documentaire de Jonathan Nossiter.
- "Amici miei - Mes Chers amis", film de Mario Monicelli.
- "Cittadini Del Mondo - Citoyen du Monde", de Gianni Di Gregorio, en avant-première en France.

Des invités apporteront des éclairages sur le cinéma italien : Bruno Cras, journaliste ciné d'Europe 1, Erwan Cadoret, professeur de cinéma, Edoardo Winspeare, réalisateur de "Disperata", et Celeste Casciaro, comédienne.

Enfin, durant le festival, les spectateurs pourront donner leur avis sur les films projetés. Un prix du public sera décerné à l'issue de la dernière séance, le 14 janvier.

Festival Al Cinema !, du 8 au 14 janvier, au cinéma Club 6, 40, bd Clemenceau, à Saint-Brieuc. Tarifs : 6€ le film, 5€ pour les moins de 14 ans, 24€ la carte pass 6 films.

Plus d'infos

[www.amicale-laique-sb.fr/culture/cinema-italien/](http://www.amicale-laique-sb.fr/culture/cinema-italien/)  
ALcinemaz2@gmail.com

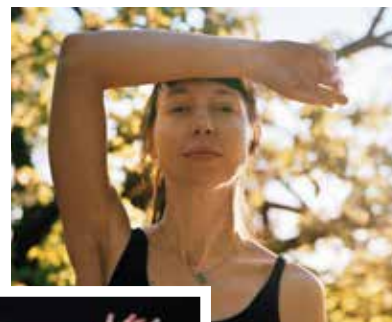
## Art Rock

Un Hors Saison#2  
autour du piano

Le festival Art Rock instaure un rendez-vous d'hiver et propose, pour son deuxième Hors Saison, une soirée dédiée au piano avec trois artistes : Sarah McCoy, NACH et Jeanne Cherhal. Rendez-vous le 11 janvier, à Hermione.

## Un pas de côté

« C'était une de nos envies : créer un événement en dehors des trois jours du festival, déclare Carol Meyer, directrice d'Art Rock. L'idée est de rythmer l'année et de faire des propositions artistiques qui n'auraient pas forcément leur place durant le festival. » « D'autant qu'en trois jours, les possibilités sont restreintes », sourit Alice Boinet, la programmatrice qui apprécie cet « espace de liberté ». « L'an dernier, pour le premier Hors Saison, on a proposé des arts vivants avec la Fura dels Baus. Mais cette année, tout était imaginable... »



Jeanne Cherhal,  
Sarah McCoy et NACH.

Le piano  
au cœur de la soirée

« Notre volonté était de proposer une soirée autour du piano – un instrument qui peut souffrir d'une image vieillotte, classique – et de montrer qu'il peut être pop, rock... » explique Alice Boinet. C'est ensuite que la programmatrice a pensé aux artistes, trois pianistes et chanteuses aux univers distincts : Sarah McCoy (blues-punk américain), NACH, sœur de Matthieu Chedid (pop-rock), et Jeanne Cherhal (chanson française). Les deux premières seront seules sur scène au piano à queue, tandis que Jeanne Cherhal, « véritable virtuose », sera entourée de trois musiciens et d'un deuxième piano.

## Un projet 100 % Art Rock

« Les trois artistes ont trouvé notre projet autour du piano excitant », continue Alice Boinet qui a découvert récemment que NACH et Jeanne Cherhal sont amies. « La veille d'annoncer la programmation, elles passaient en duo dans l'émission musicale Taratata. » Au-delà de leur amitié, « il y a

des similitudes entre les derniers albums des deux femmes. Elles passent toutes les deux un cap – celui des 30 ans pour NACH et celui des 40 pour Jeanne Cherhal – et se livrent à une sorte de mise à nu. »

## Une nouvelle salle

« Cela faisait plusieurs années que Saint-Brieuc Expo congrès (Sbec) et Art Rock voulaient travailler ensemble, confie Carol Meyer. Nous avons fini par trouver la bonne occasion ! La salle de 1 200 places assises (non placées) se prête parfaitement à une soirée autour du piano. » ●

Hors saison #2,  
le samedi 11 janvier, de 19h à 00h,  
à Hermione (Palais des congrès  
et des expositions de la Baie de Saint-Brieuc).  
Entrée : 17€ hors frais de location.

Plus d'infos  
[artrock.org](http://artrock.org)



Théâtre

# « Ça donne une meilleure image des migrants »

*Pour la deuxième année, le projet Herbes folles et macadam réunit des élèves de la Villa Carmélie et de jeunes migrants. Ensemble, ils créent un spectacle à dominante théâtrale. Une belle rencontre entre deux jeunesse.*



Un dimanche par mois, de 10h à 17h, des élèves du conservatoire de Saint-Brieuc et des mineurs étrangers isolés se retrouvent à La Villa Carmélie. Ils participent à un atelier de création théâtrale qui aboutira, au printemps, à des représentations. Ils sont une trentaine de jeunes qui, pour la plupart, se connaissent bien. « C'est la deuxième année qu'on s'implique dans ce projet [mené par l'association Des idées plein la Terre, compagnie L'Artère] », confie Noémie, une des "apprenties" comédiennes convaincue par cette expérience artistique et surtout humaine.

« Notre idée de départ est née du constat de la proximité du centre Courteline, centre d'hébergement du Département pour les mineurs étrangers isolés, et de la Villa Carmélie, conservatoire de musique, de danse et de théâtre, raconte Diane Giorgis, comédienne, metteuse en scène et auteure. Ces deux espaces de vie sont fréquentés par des jeunes de différents horizons qui se côtoient, mais ne se rencontrent pas. Avec

Monique Lucas, [comédienne et metteuse en scène], nous avons souhaité que ces deux jeunesse se rencontrent grâce à la création collective. »

Toute l'année dernière, 26 jeunes – 15 mineurs isolés<sup>(1)</sup> et 11 jeunes du conservatoire – se sont ainsi réunis, un dimanche par mois et une semaine complète en avril, « pour créer une forme artistique à dominante théâtrale sur le thème de la terre<sup>(2)</sup> ». « C'était génial, assure Noémie. Ça nous a permis de nous ouvrir sur d'autres cultures, sur d'autres vies... » Et le spectacle, qui a donné lieu à plusieurs représentations, a reçu un accueil très chaleureux, notamment à La Ville Robert, à Pordic. « La salle nous a motivés et on a donné toute notre énergie », confie Souleymane.

Cette année, « nous allons plus loin dans l'exploration personnelle car nous travaillons sur le thème des émotions », explique Monique Lucas. Pour libérer l'expression, « nous avons établi un questionnaire et les

jeunes s'interviewent mutuellement ». Les textes partiront de ses moments partagés et seront réécrits par Diane Giorgis. « On ne sait pas où on va, déclare Mariam, une des élèves. C'est ça qui est excitant. »

Boubacar, jeune mineur étranger isolé, est très attaché à ces ateliers. « Cela nous permet d'aller vers les autres, d'élargir nos relations et d'enrichir notre vocabulaire, explique-t-il. Grâce à ces rendez-vous, le dimanche, on a un endroit pour se retrouver et créer quelque chose ensemble au lieu de se voir dans la rue ! Et surtout, ça donne une meilleure image des migrants... » ●

**Ateliers ouverts au public, à partir de 17h, les 12 janvier, 2 février, 8 mars et 5 avril, à la Villa Carmélie, rue Pinot Duclos, à Saint-Brieuc.**

(1) L'association Les idées plein la Terre et sa branche artistique L'Artère travaillent beaucoup avec la Cajma 22, association de familles bénévoles qui accueillent de jeunes migrants chez elles.  
(2) Ce premier projet a été soutenu par la Ville de Saint-Brieuc, Saint-Brieuc Armor Agglomération, le Département, la Région et le conservatoire de Saint-Brieuc.



## Solidarité

# Un mini-golf pour les enfants hospitalisés

*L'association sportive du golf de La Crinière l'a installé dans le jardin du pavillon de la femme et de l'enfant de l'hôpital Yves le Foll, à Saint-Brieuc.*

Un mini-golf a été inauguré, début septembre, au centre hospitalier Yves le Foll (Saint-Brieuc), dans le jardin du pavillon de la femme et de l'enfant. Cette installation a été imaginée, financée et installée par l'association spor-

tive du golf de La Crinière (Pléneuf-Val André), investie auprès des enfants malades. L'objectif de cet équipement est d'essayer de distraire les enfants hospitalisés et de leur rendre la vie la plus agréable possible.





**Nuit  
de la lecture**

## Médiathèques de la Baie Bonne "Nuit de la lecture"

*Le réseau des Médiathèques de la Baie participe à cette manifestation nationale, le 18 janvier. Elle est placée sous le signe du partage.*

Ouverte à tous les publics, plébiscitée par les professionnels, la "Nuit de la lecture" est un rendez-vous national qui se déroule pour la quatrième fois le samedi 18 janvier. Cette Nuit entend fêter la lecture et conforter les liens entre tous les acteurs du livre, en premier lieu bibliothécaires et libraires, mais aussi auteurs, éditeurs, enseignants, chercheurs, acteurs associatifs, médiateurs de la lecture... Cette année, le réseau des Médiathèques de la Baie est engagé dans cette manifestation et certaines bibliothèques, comme celles de Plérin, Plaintel ou encore Saint-Brieuc, vont proposer des animations.

Cette nouvelle édition est placée sous le signe du partage. Tout d'abord, le partage par les professionnels, bibliothécaires, libraires

ou médiateurs du livre, de leurs connaissances, de leur passion et de leur expertise, mais aussi de leur goût du livre, de leurs coups de cœur, de leurs conseils de lecture. Le partage entre lecteurs, car recommander un livre, un auteur, une saga, c'est prolonger le plaisir de lire. Le partage car très tôt les parents lisent des histoires aux plus petits et forgent ainsi les premiers souvenirs marquants de l'enfance. Puis, on lit à voix haute en classe, sur scène, dans les clubs de lecture... Le partage car la lecture est une fenêtre ouverte sur le monde.

*Nuit de la lecture, le samedi 18 janvier.*

*Plus d'infos  
mediathequesdelabaie.fr*

## Littérature

# « Un roman décalé, tiré par les cheveux... »

*Patrice Verdure, fondateur et ancien directeur du Cri de l'Ormeau, magazine culturel gratuit des Côtes-d'Armor, vient de publier un roman "Le Semblant ou Le Cri de la Brioche".*

**Vous avez pris votre retraite en juin 2019 et vous publiez déjà un roman.**

Pendant quatre ans, au Cri de l'Ormeau, nous avons travaillé à la passation de la direction. Je me suis moi-même préparé à ma propre retraite et à ma nouvelle carrière. Ce roman, cela faisait un moment que je m'y attelais.

**Le passage à la littérature vous a-t-il toujours tenté ?**

Dans mon entourage, il a toujours été considéré que je serais écrivain. Tout ça parce que, très jeune, j'écrivais déjà des poèmes, quelques nouvelles... Au Cri de l'Ormeau, pendant 20 ans, j'ai adoré écrire un édito pour chaque numéro mensuel. Mais j'avais envie de me lâcher davantage ! Comme responsable de café-concert, directeur d'un festival de jazz ou fondateur d'un magazine culturel gratuit, j'ai passé ma vie à mettre les artistes en valeur. Aujourd'hui, j'aimerais, à mon tour, devenir un artiste. Pour mon premier travail d'écrivain, j'ai pensé compiler mes éditos, rédiger un essai sur la culture, mais finalement, j'ai préféré écrire un roman.

**Il est difficile de résumer votre roman "Le Semblant ou Le Cri de la Brioche". Comment le présenteriez-vous ?**

J'ai moi-même beaucoup de mal à résumer mon livre, à en faire la promotion ! Il s'agit d'un roman décalé, tiré par les cheveux qui se déroule à Saint-Brieuc avec des personnages réels et de fiction. Certains faits ont vraiment eu lieu, d'autres ont été inventés... Il y a aussi des considérations sur la culture et quelques digressions.



**L'humour est très présent dans ce premier roman.**

C'est un roman foutraque, pataphysique et oui... humoristique. Je peux difficilement écrire sans humour, mais c'est un exercice compliqué. Si certains des personnages existent ou ont existé, j'ai fait attention à ne ridiculiser personne.

**Même dans le titre, "Le Semblant", vous jouez avec l'humour.**

C'est parce qu'on ne sait pas ce qui est vrai et faux dans le roman. Le titre fait aussi référence à Louis Guilloux, largement présent dans mon livre, et qui a écrit "Le Sang noir".

**Pourquoi Saint-Brieuc ?**

Tout simplement parce que j'aime ma ville, parce que je l'ai choisie... ●

*"Le Semblant ou Le Cri de la Brioche", de Patrice Verdure, éditions La Gibouille, 16€.*







Maison de la Baie

# La baie de Saint-Brieuc "terre" de migration

*La Maison de la Baie organise, depuis plus de 30 ans, des animations de découverte des oiseaux migrateurs. Mais qui sont-ils ? Pourquoi font-ils de si longs voyages ?*

Depuis l'antiquité, la migration des oiseaux intrigue les hommes. On savait qu'en automne certains oiseaux disparaissaient et réapparaissaient au printemps. Ces mouvements d'oiseaux étaient à l'origine de légendes les plus folles. Il se disait, par exemple, que les hirondelles entraient en léthargie à l'automne et passaient l'hiver dans la vase des étangs.

Depuis, les multiples observations ont montré que les animaux comme les plantes s'adaptent aux changements de climat. Pour résister au froid de l'hiver, les arbres perdent leurs feuilles ; les amphibiens s'enfouissent dans la terre ; les oiseaux sédentaires changent de régime alimentaire et les oiseaux migrateurs quittent leurs lieux de reproduction dès que la nourriture se fait rare.

Si le phénomène de la migration commence à être mieux connu, il est toujours mystérieux de constater l'attraction irrésistible qui s'exerce sur des milliers d'oiseaux qui, tous ensemble, le même jour, partent vers le sud à l'automne ou vers le nord au printemps, parfois dans des conditions difficiles.

## 2 700 km en 30 heures

Utilisée depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, la technique du baguage a permis de préciser bien des points obscurs sur le phénomène de la migration. La pose d'une bague légère avec un numéro d'identification à la patte d'oiseaux permet de connaître leurs trajets et parfois le temps nécessaire à ces voyages.

Si de nombreux oiseaux de nos régions tempérées ne migrent pas ou peu, les mêmes espèces vivant dans le nord ou l'est de l'Europe doivent partir à cause du froid et de la neige. Ils passent alors l'hiver en Europe tempérée ou en Afrique du Nord. C'est le cas des pinsons, des chardonnerets ou des insectivores comme les mésanges et les rouges-gorges.

En revanche, les insectivores stricts, comme les hirondelles, doivent partir pour trouver des insectes en suffisance. Elles vont jusqu'au sud de l'Équateur. Les fauvettes des jardins et les rossignols se rendent jusqu'en Afrique tropicale. Et de nombreux limicoles nés au nord-est de la Sibérie et même au Groenland hivernent au sud de l'Afrique.



Un rouge-gorge bagué en Suisse en fin d'hiver a mis trois jours pour parcourir 750 km jusqu'à son lieu de capture en République Tchèque. Un traquet motteux a accompli une traversée de l'Atlantique de 3 000 km en 40 heures entre le Canada et les côtes européennes. Une oie des neiges a fait un vol de 2 700 km en 30 heures entre le Canada et la Louisiane. ●

*Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à participer aux animations ornithologiques de la Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion. "Sur la route des migrants", les 1<sup>er</sup> et 15 décembre, à 10h, le 19 janvier, à 10h, les 9 et 23 février, à 10h, le 18 février, à 10h.*

Plus d'infos  
02 96 32 27 98  
maisondelabaie@sbaa.fr  
f Maison de la Baie



## Expositions

### Comme un parfum de printemps...

*Du 9 février au 3 mai, la Maison de la Baie (Hillion) consacre ses expositions intérieure et extérieure aux fleurs et aux plantes.*

Sublime, étonnante, inquiétante, utile et futile, la fleur est une vieille dame dont les plus anciennes traces remontent à 136 millions d'années. Elle a conquis presque toutes les terres. L'exposition "Petite fleur", à l'intérieur de la Maison de la Baie, permet

de découvrir ou redécouvrir les fleurs : anatomie, reproduction, classification, usages médicaux... Des sujets expliqués grâce à des puzzles, des odogrammes, des photos d'art ou encore des boîtes à manipuler.

À l'extérieur, "L'intelligence des plantes", une exposition créée par l'équipe de la Maison de

la Baie<sup>(1)</sup>, montre que les plantes transmettent des informations, ont des capacités d'apprentissage, de prise de décision, de mémorisation. Elles connaissent le sommeil, ont des facultés sensorielles et seraient même sensibles à la douleur.

(1) Création d'après le livre de Fleur Daugey, "L'intelligence des plantes", avec l'autorisation des éditions Ulmer.

*Expositions "Petite fleur" et "L'intelligence des plantes", du 9 février au 3 mai, à la Maison de la Baie, site de l'étoile, à Hillion. Tarifs expo intérieure : de 2,5 au 4€.*



**HABITAT**

Salon de l'Habitat, du 7 au 9 mars  
Palais des congrès  
et des expositions de Saint-Brieuc

**ARTS DE RUE EN SALLE**

20 minutes de bonheur en plus,  
les 24, 25 et 26 janvier,  
à Bleu Pluriel, à Trégueux

**JEUNE PUBLIC**

Festival Moufl'et cie,  
du 17 au 21 février  
à Bleu Pluriel, à Trégueux,  
et au Grand Pré, à Languieux

**Festivités de Noël**

# Une patinoire dans le centre-ville de Saint-Brieuc

À Saint-Brieuc, le village de Noël s'installe au parc des promenades, du samedi 14 décembre au dimanche 5 janvier. Et cette année, une patinoire va permettre aux petits et aux grands de s'amuser sur la glace. Elle sera le théâtre d'un spectacle de patinage artistique par la troupe Délice Show, le 14 décembre, à 17h15 ; d'une "bulles party", le 27 décembre ; d'une "Fluo laser party", le 28 décembre ou encore d'une "tempête de neige", le 3 janvier. À noter que le 18 décembre, l'accès à la patinoire sera gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Au village de Noël et dans le centre-ville de Saint-Brieuc, tout un programme festif a été concocté avec des animations, des déambulations et des spectacles.

**Parkings gratuits**

Les commerces seront ouverts les 15 et 22 décembre. Les parkings municipaux seront gratuits les 13, 14, 15, 20, 21 et 22 décembre.

*Patinoire, parc des Promenades, ouverte les 14, 21, 27, 28 décembre, de 10h à 12h ; les 15, 18, 22, 23, 26, 29, 30 décembre et les 2, 3, 4, 5 janvier, de 10h à 20h ; les 16, 17, 19 décembre, de 13h à 20h ; le 20 décembre, de 13h à 21h ; les 24 et 31 décembre, de 10h à 17h ; les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier, de 14h à 20h. Prévoir des gants.*

*Tarifs : 4€ et 3€ par personne pour les groupes de 6 et plus. Gratuit le 18 décembre pour les moins de 12 ans.*

**Modelage****Des ateliers pour tous**

La Briqueterie organise des stages et ateliers modelage pour les adultes, les enfants et la famille.

**Les stages thématiques**

Un stage modelage et décors "Crâne" (ados/adultes) permettra de découvrir des techniques de modelage anatomique, le mardi 18 février, de 10h à 17h (tarif : 36€). Il sera suivi d'une session consacrée au décor, le vendredi 21 février, de 14h à 17h (tarif : 18€).

Le vendredi 28 février, de 14h à 17h, un autre stage traitera des décors sur terre (tarif : 18€). Ouvert aux ados et aux adultes, il sera l'occasion de décorer bols, tasses ou encore assiettes.

**Les ateliers enfants**

Des ateliers modelage pour les enfants sont organisés, pendant les vacances scolaires, les 19, 26, 27 février et le 6 mars, de 14h à 16h. Tarif : 10€.

**Les ateliers adultes et famille**

Des ateliers sont dédiés aux adultes et aux familles les mercredis 20 et 26 février et 4 mars, de 10h à 12h, et



les samedis 8, 15, 22 et 29 février, de 10h à 12h. Tarifs : 13€, la première personne, 9€, la deuxième et 7€, les suivantes.

**Les mini ateliers terre**

Ces mini ateliers permettent une découverte et une initiation (20 à 30 minutes) au modelage de l'argile, dès 3 ans. Des "séances" sont prévues le jeudi 20 février, en continu, entre 14h et 16h30 (sans réservation).

Réservations pour les ateliers  
au 02 96 633 666  
ou [briqueterie@sbaa.fr](mailto:briqueterie@sbaa.fr)

**Exposition****"Rêveries" à La Briqueterie**

Du 8 février au 3 mai, le musée de La Briqueterie (Languieux) propose une nouvelle exposition de sculpture céramique et d'arts graphiques.

« Sur l'onde calme et noire où dorment les étoiles, La blanche Ophélie flotte comme un grand lys... » <sup>(1)</sup>. Personnage de tragédie, figure du romantisme et du symbolisme, Ophélie ouvre les portes de l'exposition "Rêveries" et vous accueille sur de nouveaux territoires imaginaires. Ici, l'art onirique emprunte au symbolisme, à la poésie et à l'étrangeté sur un mode métaphorique.

Les œuvres des quatre artistes – Muriel Persil, Pablo Castillo, Ruta Jusionyte, Gwen Guégan – convoquent l'univers de la fable et du mythe autour de personnages de fiction, souvent anthropomorphes. L'humain y trouve sa première place en étroite relation, parfois mystérieuse, avec le vivant dans toute sa diversité et surtout sa beauté.

(1) Arthur Rimbaud – Ophélie.

"Rêveries", du 8 février  
au 3 mai, à La Briqueterie,  
parc de Boutdeville,  
à Languieux-les-Grèves.  
Tarifs : de 2,5 à 4€. Gratuit pour  
les moins de 6 ans.

Plus d'infos  
[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)  
02 96 63 36 66  
[briqueterie@sbaa.fr](mailto:briqueterie@sbaa.fr)  
f La Briqueterie



**SPECTACLES**

Les Zef et Mer, du 11 au 25 janvier  
à Plérin et Plédran  
[www.leszefetmer.bzh](http://www.leszefetmer.bzh)

**CHANSON FRANÇAISE**

Pomme, le 7 mars,  
au Grand Pré, à Langueux

**CONCERT SANDWICH**

Hommage à Jimi Hendrix,  
le 21 janvier, à 12h30  
à La Passerelle, à Saint-Brieuc



**Natation**

**Meeting Aquabaie d'Armor les 1<sup>er</sup> et 2 février**

La 10<sup>e</sup> édition du Meeting Aquabaie d'Armor va se dérouler les 1<sup>er</sup> et 2 février, à la piscine Aquabaie (Saint-Brieuc). Ce meeting labellisé national est qualificatif pour les championnats de France. Plus de 350 nageurs sont attendus par le Comité Côtes-d'Armor natation. Le samedi et le dimanche, les épreuves démarreront à 8h15. Les finales se joueront l'après-midi, à partir de 15h. À noter qu'en ouverture des finales, le samedi, il y aura une épreuve pour six nageurs handisport.

*Meeting Aquabaie d'Armor, les 1<sup>er</sup> et 2 février, à la piscine Aquabaie, rue Pierre de Coubertin, à Saint-Brieuc. Entrée gratuite. Ouverture des portes à 7h, le matin, et à 14h30, l'après-midi.*

*Plus d'infos*

Meeting Aquabaie Armor  
[www.cd22natation.fr](http://www.cd22natation.fr)

**Athlétisme**

**De nombreux meetings à la Halle**

La Halle d'athlétisme Maryvonne Dupureux (Saint-Brieuc) a ouvert ses portes au public, aux clubs et aux établissements scolaires en septembre. Et déjà, de nombreux meetings d'athlétisme sont programmés. Des compétitions sont prévues quasiment tous les week-ends et certains mercredis jusque mi-avril. Ainsi, les instances fédérales et les clubs de l'agglomération organisent, à la Halle, plusieurs meetings, cet hiver : le 14 décembre le championnat départemental pour la catégorie minime, le 22 décembre en cadet, le 1<sup>er</sup> février en benjamin. L'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) prévoit également trois compétitions – les 8, 15 et 22 janvier – l'Union nationale des sports scolaires (UNSS), un meeting le 18 décembre et l'Union athlétique des Côtes-d'Armor, un autre le 14 février. Enfin, le championnat de Bretagne d'athlétisme se déroulera les 18 et 19 janvier suivi d'un championnat de France espoirs et nationaux, les 8 et 9 février, à Saint-Brieuc. L'équipement possède une tribune de 784 places assises pour venir voir ces meetings. Les entrées sont gratuites et ouvertes à tous.

*Plus d'infos*

*Le programme complet sur*  
[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)



**Aqua fit night**

**Ambiance assurée à Aquabaie**

Le samedi 1<sup>er</sup> février, une soirée Aqua fit night sera organisée à la piscine Aquabaie (Saint-Brieuc). Ce rendez-vous sportif et festif fera suite aux compétitions de natation qui se dérouleront dans le cadre du Meeting Aquabaie d'Armor. À partir de 20h30, des séances d'une demi-heure d'aquabike seront proposées dans le grand bassin à fond mobile. Écran géant, lumières et musiques feront monter

l'ambiance. En parallèle, le bassin ludique, animé par des maîtres-nageurs, se transformera en piste d'"aquadance". Et il sera possible de passer d'un espace à l'autre toutes les 30 minutes.

*Aqua fit night, le 1<sup>er</sup> février, à partir de 20h30. Entrée : 4,40€.*

*Plus d'infos*

[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)

**Patinoire**

**Des contes de Noël dans l'igloo**

À l'approche de Noël, la patinoire de Langueux propose un après-midi "Contes de Noël", le dimanche 22 décembre, de 14h30 à 17h30. Des récits drôles et colorés du conteur Yann Quéré seront à savourer en famille, dans l'igloo, sur la piste de la patinoire. Le conteur plongera le public dans un monde festif qui invitera au voyage, donnant le sentiment que chacun redevient un enfant le temps d'une parenthèse enchantée.

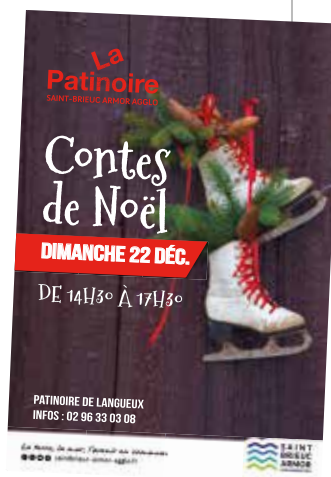
*"Contes de Noël",*

*le dimanche 22 décembre, de 14h30 à 17h30, à la patinoire de Langueux, 24, rue du Pont Léon.*

*Tarifs : de 5,50 à 6€.*

*Plus d'infos*

[www.saintbrieuc-armor-agglo.fr](http://www.saintbrieuc-armor-agglo.fr)  
02 96 33 03 08



**Agenda**



**TENDANCE**  
Ze salon du vintage de l'Ouest,  
les 8 et 9 février,  
au Centre de congrès,  
à Saint-Quay-Portrieux

**CONCERT**  
Kerenn Ann et Quatuor Debussy,  
le 11 mars,  
à La Passerelle, à Saint-Brieuc

**DJ SET**  
La Kamehameha club,  
le 19 décembre,  
à Bonjour Minuit, à Saint-Brieuc

## Fête du Pain chaud

# Une fête intergénérationnelle

Depuis 40 ans, les deux derniers week-ends de février, les habitants et voisins de Carestiemble, à cheval entre Saint-Brandan et Lanfains, perpétuent les traditionnelles fêtes du Pain Chaud qui se déroulent dans ce village autrefois zone franche et qui comptait 17 boulangers. Pain "Mirau", galettes, crêpes et métiers anciens seront ainsi à l'honneur les 22, 23, 29 février et le 1<sup>er</sup> mars. Cette manifestation s'appuie sur un large réseau de bénévoles dont certains se souviennent encore des bals qui se tenaient dans les granges du village.

Depuis sa création, les responsables du Comité des fêtes du Pain Chaud ont à cœur d'animer le milieu rural en développant de nouvelles activités qui fédèrent jeunes et moins jeunes. C'est dans cette optique qu'ont été créés les trails nocturnes. Le samedi 29 février, le départ des 16km sera donné à 19h15 et celui des 9km, à 19h30. Une course pour les enfants est prévue à 16h.

Pour cette 9<sup>e</sup> édition des "Nocturnes du Pain chaud", le parcours a été modifié. 50 % de plat, 50 % de vallonné, 90 % de chemin et seulement 10 % de route... il promet de réjouir les passionnés de trails.

Pour les amateurs de marche, deux randonnées à Lanfains et Saint-Brandan sont prévues le dimanche 23 février, au départ de Carestiemble.



« Outre l'événement sportif que représente cette course nocturne, l'enjeu pour l'association est véritablement de favoriser le renouvellement des bénévoles et d'encourager le maillage intergénérationnel, confie Georges Nicolas, président du Comité des fêtes du Pain Chaud. En effet, ce type de projet crée une dynamique et du lien social entre les habitants d'un même territoire qui n'ont pas vocation à se rencontrer au quotidien. »

*Fête du Pain chaud,  
les 22, 23, 29 février  
et le 1<sup>er</sup> mars,  
à Carestiemble,  
à Lanfains-Saint-Brandan  
(près de Quintin).*

À noter que les recettes dégagées grâce aux trails permettront, comme depuis dix ans, de remettre un chèque à des associations qui œuvrent dans un but social ou solidaire.

## Trail

### Le Glazig, premier rendez-vous sport nature de l'année

La 19<sup>e</sup> édition du trail Glazig se disputera les 1<sup>er</sup> et 2 février 2020. Avec une quinzaine d'épreuves attirant plus de 4 000 participants français et internationaux, le trail Glazig n'en finit plus d'affoler les compteurs et s'annonce une fois de plus comme une grande fête sportive placée sous le signe du partage et du dépassement de soi.

Les coureurs vont pouvoir se faire plaisir sur un terrain de jeu unique : entre la côte, escarpée et découpée, avec ses criques de sable ou de galets, et les chemins qui rencontrent moulins, chapelles et viaducs, les paysages des différents parcours suscitent l'admiration.

Outre les classiques, comme les parcours

de nuit, les courses qui comptent pour la première manche du Ouest Trail Tour et le kinder trail, l'édition 2020 réserve quelques nouveautés : une marche nordique chronométrée et le Défi du Goëlo (19 + 28km).

#### D'autres trails

À noter que d'autres trails sont programmés cet hiver : le Rando-Trail de Noël, le 21 décembre, à Plédran (kinder trail, 5km, 14km) ; La Folle Nétéi, le 11 janvier, à Hillion (9km, 16km) ; Les Nocturnes du Pain chaud, le 29 février à Lanfains-Saint-Brandan.

Plus d'infos  
[www.trail-glazig.com](http://www.trail-glazig.com)



## Saint-Brieuc Armor Agglomération

5, rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 77 20 00  
accueil@sbaa.fr  
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

## Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,  
22 800 saint-Brandan  
02 96 79 67 00  
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)  
polequintin@sbaa.fr  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

## Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A, rue de l'Église,  
22 150 Plœuc-L'Hermitage  
02 96 64 26 35  
poleploeuclhermitage@sbaa.fr  
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

## Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22, rue Pasteur,  
22 680 Binic-Étables-sur-Mer  
(tous les courriers sont à transmettre  
au 5, rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie,  
22 000 Saint-Brieuc)  
02 96 77 20 00  
accueil@sbaa.fr  
Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

## Économie, entreprises

02 96 77 20 40

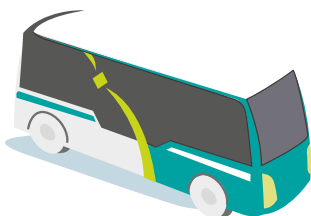
## Espace Initiatives Emploi

47, rue du Docteur Rahuel,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 77 33 00  
initiatives-emploi@saintbrieuc-agglo.fr  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h



## Les Relais Parents Assistants Maternels

02 96 77 60 50



## TUB

Point TUB  
5, rue du combat des Trente,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 01 08 08  
allotub@baie-darmor-transport.com  
ou info@tubinfo.fr  
www.tubinfo.fr

## Rou'libre, service de location de vélos

8, rue de la Poissonnerie,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 61 73 15  
roulibre@baiedesaintbrieuc.com



## Collecte des déchets, tri, déchetteries

Numéro azur  
0810 121 600



## Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,  
1, rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 68 23 50  
du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
eau@sbaa.fr

## Espace Info Habitat - Rénovation

5, rue du 71<sup>e</sup> RI, 22000 Saint-Brieuc,  
02 96 77 30 70  
Du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30  
sauf le mardi après-midi  
infohabitat@sbaa.fr



## CIAS

Antenne Centre  
17, rue du Sabot, à Ploufragan  
02 96 58 57 00

Antenne Sud  
La Ville Neuve, à Saint-Brandan  
02 96 58 57 02

Antenne Littoral  
22, rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer  
02 96 58 57 04

## Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

## Halle Maryvonne Dupureur

67, rue Théodule Ribot  
22 000 Saint-Brieuc  
halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr

## Les piscines

**Aquabaie**  
Espace Brézillet,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 756 756

**Aquaval**  
17, rue de Gernugan,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 77 44 00

**Hélène Boucher**  
67, rue Théodule Ribot,  
22 000 Saint-Brieuc  
02 96 78 26 15

**Goelys**  
Rue Pierre de Coubertin,  
22 520 Binic  
02 96 69 20 10

**Ophéa**  
Rue de la Fosse Malard,  
22 800 Quintin  
02 96 58 19 40

## La patinoire

24, rue du Pont Léon,  
22 360 Langueux  
02 96 33 03 08

## L'hippodrome

BP 33 - 22 120 Yffiniac  
02 96 33 03 08

## Le golf de la Baie de Saint-Brieuc

Avenue des Ajoncs d'Or,  
22 410 Lantic  
02 96 71 90 74

## Pôle nautique Binic-Étables-sur-Mer

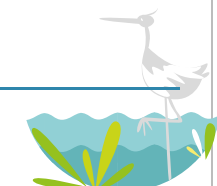
Quai de l'Aber Wrach,  
22 520 Binic-Étables-sur-Mer  
02 96 73 38 45

## La Briqueterie

Parc de Boutdeville,  
22 360 Langueux-les-Grèves  
02 96 633 666

## La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,  
22 120 Hillion  
02 96 322 798





**Thibaut GUIGNARD**  
Pour le groupe des élus  
de la majorité



**Maryse LAURENT**  
Pour le groupe des élus  
UDB – Divers Gauche

## Groupe de la majorité

### Axe de contournement sud : une priorité pour le développement du territoire

Le projet du contournement sud de Saint-Brieuc constitue la pierre angulaire des schémas d'aménagement du territoire adoptés depuis près de 25 ans et faisant référence aux grandes infrastructures gérées par l'ensemble des acteurs de l'agglomération.

Dans ce cadre, les objectifs qui sous-tendent l'opération du contournement sud répondent à de nombreux enjeux où se rejoignent toutes les dimensions territoriales.

Dans une logique de proximité, l'aménagement présente l'intérêt de :

- valoriser les communes périphériques de l'agglomération en améliorant leurs conditions d'accessibilité et d'échange, tant entre elles que vers le territoire départemental, mais également en facilitant l'accès aux grands équipements publics de l'agglomération ;
- réduire le trafic au centre de Saint-Brieuc ainsi que sur certaines voiries locales en reportant le trafic sur une infrastructure adaptée et rendre ainsi plus facile l'usage des transports en commun et des modes doux ;
- améliorer les conditions de sécurité en offrant un itinéraire moderne, sûr et adapté au trafic ;
- ouvrir de nouvelles perspectives de développement pour l'agglomération vers le sud et l'ouest (site des Plaines Villes) et offrir ainsi une alternative au phénomène d'urbanisation le long de la RN 12 pour rééquilibrer les territoires et asseoir une vraie politique de mobilité sur le territoire des 32 communes.

Concernant les déplacements de plus grande distance, il s'agit aussi pour l'infrastructure d'assurer la continuité et la cohérence des axes départementaux en optimisant les liaisons vers le sud, mais également nord-sud, tout en offrant un niveau de service conforme au réseau structurant du département et accompagner la mise aux normes autoroutières de la RN 12 notamment dans le cadre des modifications prévues sur ses échangeurs.

Ce dernier aspect est un des éléments qui

illustre la portée du contournement à une échelle d'importance régionale et nationale. En effet, cette nouvelle infrastructure est, dès à présent, pour la partie réalisée, et encore plus demain au regard de l'augmentation du trafic, une alternative à la RN 12 et poursuit l'objectif de disposer d'un itinéraire de contournement en cas d'événement majeur sur cette nationale.

« Une alternative à la RN12 »

C'est pour cette raison qu'en 1996, le schéma routier de l'agglomération briochine prévoyait déjà la réalisation par l'État du contournement sud de Saint-Brieuc. Les prévisions de trafic et de développement urbain montraient qu'à long terme, cette route nationale 12 allait être saturée.

Actuellement, se réalise la section Plaines Villes – Le Merlet et pour boucler le contournement de l'agglomération de Saint-Brieuc, il restera à réaliser la section Plaines Villes – Le Sépulcre à 2x2 voies, comprenant la réalisation de deux viaducs, et à mettre à 2x2 voies les sections existantes. Cela représente un budget de 80 M€ TTC.

Nous avons alors pris la décision en décembre 2018, en accord avec le Conseil Départemental 22, de maintenir le projet initial en sollicitant l'État et la Région Bretagne pour un cofinancement.

L'État nous ayant informés de sa non-participation pour faire aboutir ce projet, cela conduit à envisager avec nos partenaires, le Conseil Départemental 22 et la Région Bretagne, un nouveau plan de financement pour pallier l'absence d'engagement de l'État constatée à ce jour pour un financement attendu de 20 M€. La clé de répartition de ces 20M€ supplémentaires est prévue à parts égales (1/3) et porterait ainsi la part de l'Agglomération à 26,6 M€.

Le conseil d'Agglomération réaffirme ainsi, par délibération du 24 octobre dernier, la volonté de Saint-Brieuc Armor Agglomération de réaliser le projet d'axe de contournement sud dans les meilleurs délais en reversant les crédits nécessaires soit les 20 M€ prévus initialement et les 6,6 M€ supplémentaires si au final l'État ne s'engageait pas. ●

## Groupe de la minorité

### Rocade sud et déplacements doux : le compte n'y est pas !

Le PDU de l'Agglomération prévoit, outre le développement de transports en commun, le développement du vélo et de la marche. Le PCAET, voté en septembre, a conforté ces objectifs en souhaitant revoir l'emprise de l'automobile, le rééquilibrage du partage de la voirie et la sécurisation des parcours de mobilité douce. Validée par une enquête publique il y a 14 ans, la rocade se poursuit en ce moment sur Ploufragan. Ces travaux vont impacter la commune en la coupant en 2, car peu d'aménagements spécifiques sont prévus malgré une forte demande de la population de modes actifs de déplacements.

« Des chemins utilisés par de nombreux habitants de notre agglomération »

À ce jour, 1 seul des 5 chemins existants va être rétabli (celui répertorié comme chemin de petite randonnée par le Département : PDIIPR). Même si l'échangeur de Merlet et la voie routière accédant aux quartiers ouest devraient être équipés de couloirs dédiés aux piétons et cycles, le compte n'y est pas. Les comportements des habitants ont changé, et il y a une vraie demande sociétale pour des cheminements doux en site propre, tant pour les loisirs que pour des motifs utilitaires. En effet, en plus des dizaines d'associations de randonneurs et VTTistes de notre territoire, chacun peut y cheminer pour rejoindre en particulier le plan d'eau du Gouët. Par ailleurs, une voie routière est une barrière quasi infranchissable pour les animaux et met à mal les trames vertes et bleues. Rétablir les cheminements doux, en plus de donner satisfaction aux habitants, permettrait d'être en cohérence avec le PDU et le PCAET votés par notre Agglomération. ●





**Jean-Luc COLAS**  
Pour le groupe  
des élus communistes  
et apparentés



**Françoise HURSON**  
**Didier LE BUHAN**  
Pour le groupe des élus  
socialistes et apparentés



## Ce n'est pas nous qui le disons... c'est l'Insee

Lu pour vous sur le site de l'Insee - **France, portrait social - Édition 2019 - (extraits)**

« Les personnes les plus aisées sont celles qui bénéficient le plus des mesures socio-fiscales mises en œuvre en 2018.[...] »

Chaque mesure a des effets différents selon la position des ménages sur l'échelle des niveaux de vie et selon le statut d'activité. La bascule des cotisations sociales vers la CSG profite principalement aux personnes qui travaillent et **désavantagent les retraités**. Les plus modestes bénéficient de mesures sur les minima sociaux et la prime d'activité et de la mise en place du chèque énergie, mais **ils sont pénalisés par le gel des aides au logement**.

« Les plus aisés  
bénéficient d'un gain  
beaucoup plus important... »

Au total, le niveau de vie des 10 % de personnes les plus pauvres augmente du fait des réformes mises en œuvre, mais les gains sont plus faibles que pour l'ensemble de la population. À l'autre extrémité de l'échelle des niveaux de vie, **les 10 % de personnes les plus aisées bénéficient d'un gain en niveau beaucoup plus important que les autres** grâce au remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune par l'impôt sur la fortune immobilière et à la mise en place du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du patrimoine. Les personnes de niveau de vie intermédiaire bénéficient, quant à elles, de la baisse de la taxe d'habitation et de la bascule des cotisations sociales vers la CSG.

Seuls les prélèvements directs sont pris en compte dans la notion de niveau de vie. Or, en 2018, les prélèvements indirects ont aussi significativement évolué. [...] Cette hausse des prélèvements indirects pénalise l'ensemble de la population, mais davantage les personnes les plus modestes [...] Sans commentaire... ●

## Traiter l'urgence sociale : une démarche de développement durable sur notre territoire

Saint-Brieuc Armor Agglomération a été sollicitée par un collectif de quatre associations (ATD Quart Monde, Adalea, Le Secours Catholique et Emmaüs) pour accueillir un projet

Territoire zéro chômeur longue durée. Nous en sommes aux prémices du projet, mais celui-ci porte une ambition : faire de l'emploi un bien commun. C'est le défi que nous souhaitons relever.

Il n'y a plus de temps à perdre pour changer d'échelle. Trois constats permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de supprimer le chômage de longue durée dans les territoires :

- **On ne manque pas d'argent** : le coût du chômage longue durée pour la puissance publique est estimé à plus de 43 milliards d'euros annuels et 18 000 € par chômeur.
- **Ce n'est pas le travail qui manque**, c'est l'emploi, puisque de nombreux besoins de société ne sont pas satisfaits.
- **Enfin, personne n'est inemployable**. Toutes celles et tous ceux qui sont durablement privés d'emploi ont des savoir-faire et des compétences.

Ce n'est plus une utopie, c'est devenu une réalité. Les 10 expérimentations sur l'ensemble du territoire national l'ont démontré. 800 emplois ont déjà été créés.

À Pipriac et Saint-Ganton, en Ille-et-Vilaine, le bilan est positif. Les élus, acteurs économiques et salariés se sentent fiers du chemin parcouru. Depuis 2017, ce sont 73 personnes qui ont été embauchées, dont 67 en équivalent temps plein.

Alors, mobilisons-nous pour être retenus dans une seconde expérimentation. L'étude qui va être lancée par l'association Adalea va permettre d'aller à la rencontre du tissu économique, des personnes privées d'emploi, et d'identifier des activités utiles à développer sur le plan social, économique et écologique.

Il nous faut relever le défi, celui d'être au cœur d'une démarche de transformation sociale, en permettant à des personnes très éloignées de l'emploi de se (re)mobiliser, de reprendre

confiance, de sortir de l'enfermement et de retrouver une vie sociale. Bref, ne plus être invisibles. Les effets bénéfiques du projet Territoire zéro chômeurs

longue durée ne s'arrêtent pas à la suppression de la privation d'emploi, il a des incidences positives dans tous les champs de ce qui fait société.

L'impulsion est venue de ce collectif d'associations, nous aurions dû en être les précurseurs, car la démarche Territoire zéro chômeur longue durée est en parfaite cohérence avec le projet de territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération 2018-2030, notamment en répondant aux besoins des habitants par une action publique transformée et coordonnée. « Notre projet de territoire doit être notre outil de promotion sociale, un outil de développement solidaire, qui va permettre de se poser en coordonnateur et en acteur de la solidarité ».

Alors, oui, soyons unis et « mobilisés contre un scénario de l'inacceptable ». ●

« Être au cœur  
d'une démarche  
de transformation sociale »



Valentina Colette

## Après des années difficiles, la vie lui sourit

*Valentina Colette, la quarantaine, est peintre en bâtiment. Avant d'exercer ce métier et d'obtenir un CDI, cette Briochine a traversé des moments difficiles. Épaulée par différentes associations et à force de ténacité, elle a su accéder à la profession de ses rêves.*

Aujourd'hui, Valentina Colette a le sourire. Avec ses deux enfants, elle est bien installée dans son appartement ensoleillé et fraîchement rénové de la Cité d'Iroise, à Ploufragan. Et elle a récemment obtenu un CDI dans une entreprise de peinture. « *Mes enfants me sentent heureuse, confie-t-elle. Ils me disent : "Tu souris, maman... Quand tu travailles, t'es toujours contente". Il faut dire qu'on est bien. À la fin du mois, je suis dans le vert. On fait des sorties. Avec ma boîte, j'ai plein d'avantages...* »

Avant de trouver cet équilibre, la vie de Valentina Colette a été jalonnée de difficultés. « *Je suis arrivée en Bretagne, à Lantic plus exactement, en 1996, raconte-t-elle. J'ai suivi mon copain de l'époque. Il voulait devenir cuisinier.* » Alors âgée d'à peine 20 ans, elle enchaîne les petits boulots. « *J'ai tout essayé : les personnes âgées, les cocos de Paimpol, la petite enfance, la plonge, la restauration...* » Jusqu'à ce qu'elle soit enceinte et qu'elle s'accorde une pause d'un an.

En 2000, elle déménage à Saint-Brieuc et trouve un emploi en CDI dans la restauration. « *J'étais à la plonge et j'aidais en cuisine. J'avais d'autres ambitions, mais je ne pouvais pas rester sans travailler. Et puis, ça se passait bien. J'aimais bien ce que je faisais.* » Au bout de deux ans, le rythme de travail, difficilement concili-

able avec la vie de famille, la pousse à démissionner. Elle trouve rapidement un autre emploi dans une société de nettoyage. « *Je suis restée sept ans dans le métier. C'était compliqué entre filles. Il y avait une lutte acharnée entre employées. J'ai fini par démissionner.* »

La période qui suit est sombre : pas de travail, des soucis personnels... « *En 2012, j'ai quitté mon mari et j'ai atterri en foyer avec mes deux enfants. Les filles d'Adalea [association de solidarité, de lutte contre l'exclusion et contre toutes les formes de violences] m'ont bien boostée. Je me suis dit que c'était le moment où jamais de faire ce que j'ai toujours eu envie de faire : de la peinture !* »

### "J'ai obtenu mon CAP"

Depuis son adolescence, Valentina Colette a cette idée en tête. « *À 16 ans, j'ai aidé mon père de famille d'accueil à retaper un studio. Ça m'a beaucoup plu, mais il m'a dit : "non, non... toi, tu bosseras dans la restauration !" J'ai suivi...* »

En 2012, avec l'Afpa, elle bénéficie d'un stage en entreprise. « *Ça m'a confirmé mon amour pour le métier de peintre en bâtiment.* » En octobre 2012, elle décroche une formation de 9 mois au sein du Greta. « *J'ai bossé très dur et j'ai*

*obtenu mon CAP peintre en décoration. J'étais folle de joie !* » Mais Valentina Colette déchantait très vite. « *Je me suis présentée avec mon CAP en main dans des boîtes d'intérim, mais sans le permis de conduire et avec deux enfants, on ne m'a proposé aucune mission. Pourtant, j'étais prête à aller au boulot – comme j'ai toujours fait – à pied, à vélo, en bus...* »

Après des mois de galères, son salut vient de nouveau d'Adalea qui lui trouve, en 2014, des chantiers d'insertion. « *J'ai appris plein de choses avec de vrais professionnels.* » Malgré tout, la mère de famille plonge dans l'inactivité perturbée par de nouveaux problèmes personnels. « *En 2018, Adalea a bien voulu me redonner une chance. Grâce à l'association, j'ai obtenu du travail en intérim d'insertion [via ALTER] et suis arrivée chez Armor peinture en octobre.* » Ce contrat a été proposé à Valentina Colette dans le cadre de la clause d'insertion. Ce dispositif, piloté par le service insertion sociale et professionnelle de L'Agglomération, permet, à travers des marchés publics, d'intégrer des heures de travail réservées à un public éloigné de l'emploi <sup>(1)</sup>.

« *Mon travail a plu et j'ai été embauchée en CDI en décembre* », continue la peintre. Depuis Valentina Colette s'épanouit professionnellement et dans sa vie. « *Le travail, c'est mon moment à moi. Je suis moi et je n'ai besoin de penser qu'à mon travail.* » ●

(1) Les entreprises sont accompagnées par la facilitatrice de Saint-Brieuc Armor Agglomération pour embaucher des personnes en insertion qui répondent à leurs attentes.